
Thasos, d'Archiloque aux guerres médiques : questions de topographie et d'urbanisme

Francine Blondé, Dominique Mulliez, Arthur Muller, Gilles Sintès, Didier Viviers, Tony Koželj, Olivier Picard, Manuela Wurch-Kozelj, Henri Tréziny, Angeliki Simossi, Jacques Des Courtils, Hervé Duchêne

Citer ce document / Cite this document :

Blondé Francine, Mulliez Dominique, Muller Arthur, Sintès Gilles, Viviers Didier, Koželj Tony, Picard Olivier, Wurch-Kozelj Manuela, Tréziny Henri, Simossi Angeliki, Des Courtils Jacques, Duchêne Hervé. Thasos, d'Archiloque aux guerres médiques : questions de topographie et d'urbanisme. In: Topoi, volume 10/1, 2000. pp. 9-56;

doi : <https://doi.org/10.3406/topoi.2000.1867>

https://www.persee.fr/doc/topoi_1161-9473_2000_num_10_1_1867

Fichier pdf généré le 28/03/2018

THASOS, D'ARCHILOQUE AUX GUERRES MÉDIQUES : QUESTIONS DE TOPOGRAPHIE ET D'URBANISME (Lille, 25 mars 2000)*

Tout au long des années 90, les fouilles conduites à Thasos par le service des Antiquités (Éphorie de Kavala) et par l'École française d'Athènes ont apporté des données nouvelles, régulièrement signalées dans les chroniques du *BCH* ¹. Dans le cadre de la convention qui lie l'Université Charles-de-Gaulle – Lille 3 à l'École française d'Athènes, l'Équipe d'Accueil HALMA, elle-même impliquée dans la recherche archéologique à Thasos, a proposé aux différents chercheurs de se rencontrer à Lille, le samedi 25 mars 2000, pour une journée d'études qui per-

* L'organisation de cette journée n'aurait pas été possible sans le soutien de l'École française d'Athènes, de l'UMR 5138 du CNRS (Lyon) et, pour l'Université Charles-de-Gaulle – Lille 3, de l'Équipe d'Accueil HALMA (EA 2457), du DEA des Sciences de l'Antiquité, de l'UFR des Langues et Cultures Antiques, ainsi que de la Maison de la Recherche. Cette journée doit aussi beaucoup aux encouragements de M. R. Étienne, directeur de l'École française d'Athènes, et de tous ceux qui ont répondu favorablement à notre invitation. Empêché d'être personnellement présent à Lille, Monsieur A.J. Graham, qui suit avec l'attention que l'on sait l'évolution des travaux à Thasos, nous a fait part de son vif intérêt pour cette manifestation. Des obligations administratives de dernière heure n'ont pas permis à Madame H. Koukouli, éphore des Antiquités à Kavala, de présenter sa communication initialement prévue sur les nécropoles. Enfin, M. J.-Y. Marc, qui devait exposer la partie archaïque du projet d'*Atlas archéologique de Thasos*, n'a malheureusement pu se joindre à nous.

1. On en trouvera un bilan dans la nouvelle édition du *Guide de Thasos* (GRANDJEAN, SALVIAT 2000), parue peu après cette journée d'études. Dans les résumés qui suivent, nous utiliserons pour désigner les monuments la nouvelle nomenclature proposée par les auteurs sous la forme *GTh* suivi du numéro correspondant.

mettrait d'exposer les derniers acquis de leurs travaux et de les soumettre à discussion. Afin d'éviter la dispersion et pour laisser la plus large place aux débats, il a été proposé de limiter cette première rencontre à la période archaïque, pour laquelle sont apparues, ces dernières années, des données qui renouvellent les problématiques et modifient parfois sensiblement l'image que nous avons de la cité.

Chacun a pu exposer sa vision des choses ou son interprétation des données. De fait, si un certain nombre de présentations n'ont pas véritablement suscité d'objections, on a pu en revanche observer sur certains points de fortes divergences, que la discussion a tenté d'éclaircir, montrant clairement par là tout l'intérêt de la recherche thasienne dans les années à venir et le profit que l'on peut tirer d'une telle rencontre. Dans la même perspective, nous avons délibérément choisi de ne pas reproduire l'intégralité des communications. Les résumés ici proposés par chaque intervenant doivent, en effet, être considérés comme des instruments de travail destinés à stimuler la réflexion et non à figer la recherche, encore moins à élaborer une sorte *d'opinio communis* ².

À côté de communications portant sur des aspects ponctuels (A. Muller, H. Duchêne), l'ensemble s'articule en trois volets : interventions de portée générale (G. Sintès, J. des Courtils), interventions sur le port (T. Koželj et M. Wurch-Koželj, A. Simossi), interventions sur les remparts (D. Viviers, Fr. Blondé, A. Muller, D. Mulliez, H. Tréziny). Toutes, en tout cas, traitent de l'urbanisme et de la topographie de Thasos durant les premiers siècles de la cité.

L'accueil favorable qu'a reçu cette journée, dont le succès est à mettre au crédit de l'ensemble des participants, est un encouragement pour l'organisation d'autres manifestations de ce type consacrées à Thasos. Mais il n'y a pas de nécessité à maintenir comme pour cette première rencontre une approche

2. Afin de préserver l'unité du dossier, la numérotation des figures et des notes est continue pour l'ensemble des textes. Afin toutefois de laisser à chaque intervenant la responsabilité scientifique de sa contribution, nous suggérons le mode de citation suivant : G. SINTÈS, « Les paysages thasiens à l'arrivée des Pariens : hypothèses sur les premières modifications », dans « Thasos, d'Archiloque aux Guerres médiques : questions de topographie et d'urbanisme (Lille, 25 mars 2000) », *Topoi* 10 (2000), p. 11-13 ; ou O. PICARD, « Les ports de Thasos. 3. — Éléments de discussion », dans « Thasos, d'Archiloque aux Guerres médiques : questions de topographie et d'urbanisme (Lille, 25 mars 2000) », *Topoi* 10 (2000), p. 35-36. On trouvera à la fin de ce dossier le développement des abréviations bibliographiques communes à l'ensemble des contributions, ainsi que l'illustration nécessaire à leur bonne compréhension.

chronologique, qui constitue au mieux une manière de circonscrire les questions, mais ne les fonde pas.

Francine BLONDÉ
CNRS — UMR 5138
Arthur MULLER et Dominique MULLIEZ
Université Charles-de-Gaulle – Lille 3 — HALMA (EA 2457)

LES PAYSAGES THASIENS À L'ARRIVÉE DES PARIENS : HYPOTHÈSES SUR LES PREMIÈRES MODIFICATIONS

1. La plaine de Liménas (*fig. 2 et 3*)

La plaine de Liménas est encadrée de collines et constitue l'aboutissement de trois bassins versants : celui qui descend du col de Panaghia, celui qui descend de la vallée d'Aghia Marina et celui qui aboutit au Molos.

Le plus important est celui d'Aghia Marina, qui vient, ainsi que ses affluents, des barres de marbres du Saint-Élie. Il construit dans la plaine un cône de déjection puissant, dont la radiale directrice, suivie par le ruisseau, est de direction Sud-Ouest/Nord-Est. Ce cône structure la plaine de Liménas. Il est ancien ; la pédogénèse qui s'y est développée a donné des sols rouges (ferriallitiques) qui datent au mieux du dernier interglaciaire. Ceci le différencie nettement des accumulations récentes (holocène), de couleur gris clair ou jaunâtre.

Du fait de son orientation, ce cône du bassin versant d'Aghia Marina coince contre la bordure orientale de la plaine de Liménas la rivière qui vient du col de Panaghia. La direction naturelle des deux ruisseaux, celui d'Aghia Marina et celui du col de Panaghia, les conduit vers le site occupé ultérieurement par l'agora et le port fermé de l'antique Thasos.

À l'Est du vieux cône, la dépression latérale a été comblée par des alluvions récentes sur une épaisseur de plus de trois mètres. L'observation d'une situation similaire dans la falaise de la plaine Nord de Koinyra montre que ces remblaiements récents gommant les différences topographiques entre le vieux cône et ses dépressions latérales. Le paysage, au début du processus d'accumulation, était donc plus contrasté que l'actuel. À Liménas, il existait, entre le vieux cône et le versant oriental de la plaine, une véritable gouttière conduisant le ruisseau jusqu'à la zone de la future agora. Quand commence ce processus de comblement ? Plusieurs indices (falaise de Koinyra, plaine de Prinos, sondages entre la porte d'Héraklès et la porte de Zeus, fondations de la « maison à abside » du terrain Héraklis³) nous portent à penser qu'il s'engage dans les premiers siècles du dernier millénaire avant J.-C. (chronologiquement autour de la construction de la « maison à abside ») et qu'il se poursuit à des rythmes variables jusqu'à aujourd'hui.

Ce processus est-il perturbé par l'installation des Grecs ? Si, auparavant, les cours des ruisseaux traversaient la partie basse jusqu'à la zone de l'agora, qui

3. BERNARD 1964, en particulier p. 80. — Voir ci-dessous le résumé de l'intervention d'A. MULLER, p. 14-16.

constituait également le réceptacle naturel des eaux venues de l'acropole, le rempart du début du V^e siècle (*fig. 1*) a constitué et constitue encore aujourd'hui un obstacle important à l'écoulement des eaux dont il a modifié le cours. Au Nord de la porte d'Héraklès, il a renvoyé les ruisseaux vers le Nord-Ouest (pont mentionné devant la porte de Zeus ⁴) et la rivière constituée par leur réunion va après un coude brutal se jeter dans la mer, en delta, à l'Ouest de la nouvelle marina de Liménas. Aujourd'hui encore, il faut veiller à l'entretien de cette dérivation. On peut noter toutefois que des écoulements, reprenant les anciens, ont été maintenus dans la ville pendant un temps après la construction du rempart « classique ».

2. La ligne du rivage (*fig. 2 et 3*)

Comme les paysages continentaux, la ligne de rivage est mobile. La remontée du niveau marin à la fin de l'ère glaciaire (130 m en 4 000 ans), la nouvelle remontée depuis la fin du Petit Âge Glaciaire, nous conduisent à nous interroger sur la situation antique.

Pour ce qui est de la plaine de Liménas, on constate que le cône ancien du bassin versant d'Aghia Marina ne vient pas jusqu'à la mer. Il est limité, au niveau de la route moderne vers Prinós, par un talus de quatre à cinq mètres de commandement. Il s'agit d'une falaise « morte » assez récente, isolée de la mer par une petite plaine de construction tardive, consécutive au détournement des ruisseaux et à l'accumulation deltaïque à l'embouchure, consécutive donc à l'édification du rempart. On peut en suivre l'exhaussement progressif pendant toute l'Antiquité. Au moment de l'arrivée des Grecs, en revanche, on peut considérer que cette plaine était réduite à sa plus simple expression et que le delta n'existait pas, du moins là où il est aujourd'hui. Et ceci, même si le niveau de la mer a changé, ce qui est le cas.

Les données archéologiques de la fouille franco-hellénique du port permettent d'envisager un niveau à environ -2,50 m au moment de la construction des môles du V^e s. C'est donc là, dans cette zone où aboutissaient primitivement les deux ruisseaux, qu'il y avait la seule grande grève permettant l'échouage de navires, qui plus est, à l'abri des vents de Nord-Est. C'est dans cette zone amphibie et deltaïque qu'a été construit le port. Comme sur toutes les côtes basses de ce type, on passe graduellement du domaine continental au domaine maritime. Certaines zones, comme ce fut sans doute le cas de celle du port et d'une partie de la future agora, étaient occupées de manière épisodique (marées, tempêtes) par la mer ou des eaux stagnantes de faible profondeur. Souvent, la limite entre le domaine maritime et cette zone amphibie était marquée par des

4. GARLAN 1966, p. 588.

bancs de sables émergents (lido), comme le montrent les fondations du « monument carré »⁵, dont la base, à -1,30 m, était située sensiblement au-dessus de celle du môle du V^e s. et donc nettement au-dessus du niveau zéro de l'époque.

Topographiquement, un niveau marin si bas induit des ruissellements s'y raccordant, en particulier dans toute la zone de l'agora⁶, au moins jusqu'à la construction du rempart du V^e s. qui servira de piège aux alluvions descendues des pentes de l'acropole et qui provoquera un remblaiement accéléré à l'intérieur de la ville. Il ne faut donc pas imaginer une topographie antérieure à ce rempart semblable à celle que l'on observe aujourd'hui. Cette zone présentait une pente générale vers un axe de drainage qui aboutissait au port actuel. Les parties hautes de ces versants (situées aux environs du zéro actuel) dominaient une partie basse (entre -1 et -2 mètres), sans doute marquée par une forte humidité et qui faisait transition avec la zone deltaïque.

En conclusion, il faut restituer un paysage mobile, contrasté et certainement transformé par l'arrivée des Grecs, dont l'occupation de plus en plus dense des pentes a modifié les systèmes d'érosion et les grands équilibres. Une forte érosion, des comblements accélérés dans les parties basses, emprisonnées par la construction des différents remparts, des rues servant d'écoulement privilégié, tout ceci a contribué à faire disparaître une bonne partie de la topographie des origines de la ville grecque.

Gilles SINTÈS
Professeur de Géographie — CPGE
Lycée Masséna (Nice)

5 . GRANDJEAN, SALVIAT 2000, p. 54, fig. 14, reproduite ci-après fig. 8, repère E.

6 . Ce que semble indiquer le léger pendage des couches dans le sondage XXIX de la fouille des abords Nord-Est de l'agora de Thasos : voir *BCH* 124 (2000), p. 520, § 1.3.

L'ARCHÉOLOGIE DE LA FONDATION DE THASOS

Lecture critique de la stratigraphie du sondage « Héraklis Kokkinos »

C'est en 1960 qu'un sondage d'urgence, dans le terrain Héraklis Kokkinos au Nord-Ouest de l'Artémision (*fig. 1*), atteignait pour la première fois, à une profondeur de près de 6 m, des niveaux datant de l'époque de l'installation des Pariens à Thasos : on y mit au jour non seulement des couches en place, mais aussi les vestiges d'une habitation de plan absidal ou ellipsoïdal (*fig. 4*, mur K) ⁷. Ces vestiges et surtout le mobilier qui leur était associé, ainsi que celui recueilli dans des couches profondes du quartier d'habitation de la Porte d'Hermès, firent rapidement l'objet d'une importante publication (*BCH* 1964) ⁸. Il a fallu attendre ensuite les années 80 pour que la recherche archéologique ait de nouveau l'occasion d'explorer des niveaux du haut archaïsme, un peu plus récents et dans un contexte tout à fait différent cependant, celui de l'Hérakleion ⁹.

Aussi le « sondage Héraklis » est-il évoqué dans toutes les discussions sur les débuts de l'histoire grecque de Thasos. En effet, on tenait là la seule occasion de confronter les sources littéraires sur l'installation des Pariens à Thasos avec des données de l'archéologie. Malheureusement, cette confrontation n'a pas débouché sur des résultats clairs : les articles, passages ou allusions de Paul Bernard, de François Salviat, de Jean Pouilloux, de N. Weill et de A.J. Graham et plus récemment de Chaïdo Koukouli montrent qu'il n'y a toujours aucun accord ni sur la date de la colonisation (vers 680 ou vers 650 ?), ni sur les occupants de la maison (habitat « indigène » ou premier habitat de Grecs empruntant encore aux Thraces les éléments de leur vie matérielle ?). Tous les chercheurs se réfèrent à la fameuse stratigraphie du sondage Héraklis ¹⁰ et s'accordent au moins à voir dans les « couches d'incendie » de celle-ci (*fig. 5*, couches Y et haut de W) l'effet des conflits entre Grecs et indigènes thraces qu'évoquait le poète Archiloque. Mais ce document auquel on renvoie avec une belle unanimité et invoqué à l'appui de tout ce qui s'écrit sur les débuts de la présence grecque à Thasos n'a reçu qu'une seule fois un début d'examen critique ¹¹. C'est cet examen que je voudrais prolonger ici.

7. *BCH* 85 (1961), chronique p. 931-936.

8. *BCH* 1964 = BERNARD 1964.

9. J. DES COURTILS, A. PARIENTE, *BCH* 109 (1985), p. 882-884 et *BCH* 110 (1986), p. 802.

10. *BCH* 1964, fig. 2, entre les p. 78 et 79, reproduite ici-même *fig. 4* et *5*.

11. GRAHAM 1978, p. 62-65.

Les informations stratigraphiques données par le texte de la publication ne concernent que la partie profonde du sondage. Elles sont réparties en deux passages différents : d'une part dans le paragraphe « stratigraphie » proprement dit (*BCH* 1964, p. 87), d'autre part dans la description de la maison (*BCH* 1964, p. 80-81). La comparaison de ces passages entre eux et avec la coupe ne manque pas de faire apparaître un certain nombre de difficultés qu'il serait trop long de développer ici : des oublis dans le dessin, des différences d'interprétation entre les deux passages du texte, des incohérences entre le texte et le dessin. De cette comparaison méthodique et des problèmes ainsi mis en évidence, il ressort que l'on ne dispose en fait d'aucune donnée claire sur l'emplacement, l'épaisseur, les cotes, les matériaux d'aucune des couches en relation avec la maison à abside : ni celles antérieures à sa construction, ni celles relatives à sa construction (en particulier le sol de la maison et les fondations du mur), ni la ou les couches d'utilisation, ni la ou les couches de destruction. A.J. Graham avait proposé une hypothèse permettant de rendre compte de certaines de ces difficultés : une première occupation, marquée par une accumulation de détritiques, aurait précédé la maison à abside ¹². Même si l'on trouve dans la documentation donnée par le fouilleur des éléments supplémentaires allant dans le sens de cette lecture, elle ne peut cependant être maintenue sans de graves difficultés et contradictions avec la description et la coupe. Bref, on est en présence d'une stratigraphie qui ne peut en aucun cas être invoquée à l'appui d'une quelconque hypothèse sur la colonisation de Thasos, ou qui peut au contraire justifier toutes les hypothèses.

En fait, la façon dont a été établi ce document dispense de chercher à en résoudre toutes les difficultés. Le plan vertical de la coupe a-a (*fig. 4 et 5*) ne correspond ni à une paroi du sondage achevée, ni à une paroi éventuellement obtenue après une première étape de la fouille, au Sud de la ligne a-a : la fouille s'est effectivement faite en deux temps, mais en G1 et G2, de part et d'autre du mur A (*BCH* 1964, p. 78) et non au Sud puis au Nord de la ligne a-a. Ce qui veut dire que la coupe publiée ne reproduit pas une stratification que le fouilleur avait sous les yeux, mais est une reconstitution dessinée après la fouille. Très vraisemblablement, le fouilleur a utilisé des observations consignées dans le carnet de fouille ¹³ pour remplir après coup le cadre vide d'une coupe architecturale relevée quant à elle selon les règles par l'architecte C. Tousloukof sur la ligne arbitraire a-a. Plusieurs indices trahissent cette façon de faire et en montrent les dangers. Tout d'abord, la coupe représente, projetés dans le plan de la coupe, l'élévation du mur K sur sa longueur entre la ligne a-a et la limite Nord du sondage, ainsi que l'élévation du mur E, prise dans la paroi Nord du sondage : il est évident que ces constructions ne pouvaient être visibles si une paroi réelle

12. GRAHAM 1978, p. 65.

13. Carnets non conservés aux archives de l'ÉfA.

était relevée en a-a, et qu'elles ont donc été maintenues dans ce dessin à la place des couches qui en fait les masquaient. La partie haute de la coupe présente quant elle à une autre difficulté. En effet, le fouilleur a dû démonter, en G2, le muret oriental d'un égout et une partie de son radier (*BCH* 1964, p. 80, n. 1) : si la ligne a-a correspondait à une paroi réelle, l'égout qui ne peut bien sûr avoir été démonté dans une partie du sondage non encore fouillée, devrait apparaître dans la coupe avec ses deux murets, son radier, son dallage de couverture et une stratification en rapport avec ces éléments (tranchée d'installation, remblai de construction, couche d'utilisation de la rue sur la couverture, comblement du canal...) ¹⁴. Or le dessin ne montre de tout ceci que le muret occidental I et, entre celui-ci et le mur A du bord de rue, une succession de couches qui ne peut en aucun cas être en rapport avec un égout. Ce travail de reconstitution stratigraphique à partir d'un relevé architectural effectué en fin de fouille explique probablement les difficultés et incohérences signalées plus haut. Dès lors il apparaît inutile de chercher à les résoudre, comme l'a fait A.J. Graham, avant de savoir dans quelle mesure elles correspondent à une réalité du terrain.

L'acquisition par l'ÉfA, en 2000, d'une large parcelle du terrain Héraklis, dans l'emprise de laquelle se trouve le sondage en question, rend enfin possible la reprise de la question de l'archéologie de la fondation de Thasos. Elle n'est pas sans intérêt, maintenant que les travaux récents de nos collègues grecs ont fait progresser de façon spectaculaire la connaissance de la Thasos pré-grecque grâce aux fouilles de Kastri et de Skala Sotiros ¹⁵ et que nos collègues grecs et canadiens recherchent et étudient systématiquement les niveaux datant de la colonisation sur un autre site de Macédoine, Argilos ¹⁶.

Arthur MULLER
Université Charles-de-Gaulle – Lille 3 — HALMA (EA 2457)

-
14. Cet égout a été fouillé une quinzaine de mètres en aval : voir *BCH* 104 (1980), chronique p. 720 et *BCH* 105 (1981), Chronique p. 948.
 15. Η . ΚΟΥΚΟΥΛΙ-ΧΡΥΣΑΝΘΑΚΙ, *Πρωτοιστορική Θάσος*, *ADDem* 45 (1992) ; Ch. ΚΟΥΚΟΥΛΙ-ΧΡΥΣΑΝΘΑΚΙ, « Établissement du premier âge du Bronze à Scala Sotiros », *AEMΘ* 4 (1990), p. 531-545.
 16. Z. BONIAS, J.Y. PERREAULT, rapports sur les campagnes 1999 et 2000 à paraître dans *AEMΘ*.

**UNE NOUVELLE PORTE DE LA VILLE :
BILAN DES DERNIÈRES FOUILLES
SOUS LE PASSAGE DES THÉORES ¹⁷**

Sur la voie qui relie l'Hérakleion à l'Artémision et qui constitue un axe privilégié de la topographie de la ville de Thasos tout au long de son histoire, là où s'amorce la pente vers l'acropole (*fig. 1*), le Passage des Théores constitue un dispositif original et unique dans l'architecture grecque. Cette originalité même a longtemps intrigué les chercheurs. Sans reprendre la description de cet ensemble, nous rappellerons qu'à la suite de plusieurs sondages conduits sous le Passage des Théores et dans son voisinage immédiat en 1992, 1993 et 1994 ¹⁸, nous posions la question de savoir si les états antérieurs au Passage des Théores dessinaient déjà un simple passage ou appartenaient à une ancienne porte de la ville, selon une hypothèse formulée il y a une vingtaine d'années par R. Martin et J. Pouilloux. La question n'est pas de simple définition : elle engageait un débat d'importance sur la topographie de la ville à l'époque archaïque. Les fouilles conduites en 1999 avaient précisément pour but d'apporter des éléments nouveaux au débat.

Les nouvelles données permettent aujourd'hui d'affirmer que le Passage des Théores a succédé au début du V^e s. à une porte de la ville. Du milieu du VI^e s. jusqu'à la construction du Passage des Théores, plusieurs états se sont succédé, avec un élargissement progressif du dispositif — qui passe de 3,20 m à 4,70 m — et des remblaiements qui ont notablement exhaussé les sols — de la cote *ca* 1,20 m à la cote au moins 3,50 m ¹⁹ — (*fig. 6*) :

– dans les premiers états, un dispositif formant « entonnoir » s'ouvrait vers le Sud-Ouest en avant de la porte ;

-
17. Pour le détail des sondages entrepris en 1999, voir la chronique à paraître dans le *BCH* 124 (2000). Pour un exposé plus complet de nos conclusions, voir « Thasos. De la ville d'Archiloque à la ville de Théagénès. Questions de topographie et d'urbanisme à l'époque archaïque », *AEMΘ* 13 (1999 [2001]), p. 49-62 ; « Le Passage des Théores à Thasos : une "énigme" résolue ? », *CRAI* 2000, p. 885-907.
18. Outre les chroniques régulièrement publiées dans le *BCH*, voir BLONDÉ, MULLER, MULLIEZ 1997.
19. Sur la longueur de la porte, le sol est en pente vers le Sud-Ouest ; les cotes indiquées sont celles des sols correspondant aux états 1 et 6 de la *fig. 6*, à hauteur de l'ouverture elle-même ; la cote 3,5 m est en fait celle du dallage établi à l'époque impériale, après recreusement des sols.

– des états 2 et 3 sont conservés les murs bordant l'ouverture elle-même, avec un tracé en baïonnette, ainsi que les blocs avec crapaudine d'une porte à deux vantaux ;

– les états 4 et 5 sont caractérisés par un nouvel élargissement de la porte ; on ne dispose d'aucun vestige du dispositif de fermeture, qu'a fait disparaître la construction du Passage des Théores. Dans l'état 4, une *eschara* est installée juste en avant de l'ouverture ;

– enfin, la construction du Passage des Théores lui-même (état 6) interviendrait dans les années 500-480, plus précisément même « très peu avant 480 av. J.-C. », selon B. Holtzmann ²⁰.

À partir de ces observations, on peut désormais interpréter plus sûrement un ensemble de murs en liaison avec cette nouvelle porte archaïque. Dès le milieu du VI^e s. au moins, ces murs formaient une enceinte protégeant une partie de la ville vers le Sud-Ouest, du côté de la mer, là où le site n'offrait aucune défense naturelle ; un large talus dallé de plaques de gneiss formait un glacis contre la base de l'un de ces murs (M4), sur toute sa longueur explorée en direction de la mer. De ce côté, la porte reconnue commandait l'accès à cette partie de l'agglomération urbaine. La construction du grand rempart de marbre au début du V^e s. s'est traduite par une extension du périmètre protégé : ce qui était jusqu'alors une porte s'est trouvé englobé dans la nouvelle enceinte et a reçu une nouvelle fonction, celle de passage entre la vieille ville et la nouvelle.

Par ailleurs, la situation topographique de cet élément de fortification archaïque interdit désormais de placer sous l'agora classique et hellénistique l'agora primitive de Thasos : cette zone, à cette époque hors les murs et « amphibie » ²¹, était probablement une nécropole, dont le *mnèma* de Glaukos demeurerait le seul vestige monumental visible ²². Ces constatations renouvellent de manière significative notre connaissance de la topographie de la ville à l'époque archaïque et de sa première évolution ; l'interprétation générale qu'elle appelle devra se nourrir des réflexions récentes développées sur les agglomérations

20. HOLTZMANN 1994, p. 53-59.

21. Voir ci-dessus la communication de G. Sintès, p. 11-13.

22. KOUKOULI, SGOUROU, AGELARAKIS 1996, p. 769-770. En dehors de la présence même du *mnèma* de Glaukos, rappelons la mise au jour d'ossements humains sous le glacis ainsi que dans les couches de remblai du glacis lui-même.

grecques à l'époque archaïque, où le cas de Thasos était déjà abondamment utilisé²³.

Francine BLONDÉ
CNRS — UMR 5138
Arthur MULLER et Dominique MULLIEZ
Université Charles-de-Gaulle – Lille 3 — HALMA (EA 2457)

23 Sur la situation des agoras, voir KENZLER 1999, *passim* et en particulier, p. 106-137 ; HÖLSCHER 1999, *passim* et en part. p. 56, 72, 82-83. Sur les murailles archaïques, voir LANG 1995, p. 21-54 *passim* et, pour Thasos, p. 258.

LES ABORDS SUD-EST DU THÉÂTRE DE THASOS

En 1992, le Service archéologique grec et l'École française d'Athènes ont repris, en collaboration, un programme de fouille au théâtre de Thasos (*fig. 1*), en vue d'une anastylose²⁴. À l'occasion de ces travaux et alors que l'on tentait de définir les limites du *koilon*, l'une des tranchées de prospection a mis au jour une portion du rempart de la ville en amont du théâtre. La fouille fut alors étendue afin de mieux comprendre l'insertion du théâtre dans la topographie thasienne, la manière dont s'effectuait le contact avec la fortification, les éventuels accès qui conduisaient à sa partie supérieure, etc.²⁵. On résumera ici très succinctement les principaux résultats de cinq campagnes d'ampleur très variable (1992-1994, 1996 et 1999), en se limitant principalement aux vestiges des époques archaïque et classique qui firent l'objet de la Journée d'étude du 25 mars 2000. On posera ensuite le plus clairement possible les problèmes d'interprétation que soulèvent certains des vestiges mis au jour et leur incidence sur la compréhension de la topographie archaïque et classique de la ville²⁶.

1. Principales données de la fouille

1.1. Brève description des vestiges (*fig. 7*)

Précisons d'emblée que l'ensemble du secteur accueillait une nécropole protobyzantine ainsi que quelques aménagements tardo-romains qui semblent avoir eu un caractère artisanal. Par ailleurs, un mur d'*analemma*, décrivant une large courbe correspondant au *koilon* du théâtre et, selon toute vraisemblance, contemporain de la construction de ce dernier, a été repéré, offrant probablement de la sorte une réponse à l'interrogation initiale qui nous avait poussé à explorer ce secteur. C'est toutefois davantage aux vestiges des VI^e et V^e s. que nous nous intéresserons ici, compte tenu de leur importance urbanistique.

24. Voir les chroniques *BCH* 117 (1993), p. 658-661 ; *BCH* 118 (1994), p. 451-455 ; *BCH* 119 (1995), p. 667-681 ; *BCH* 120 (1996), p. 882-888. En dernier lieu sur le théâtre, voir Z. BONIAS et J.-Y. MARC, « Το αρχαίο θέατρο της Θάσου. Ολοκλήρωση της ανασκαφής - έναρξη της αναστήλωσης », *AEMΘ* 10 (1996), p. 795-812.

25. Voir les chroniques *BCH* 117 (1993), p. 661 ; *BCH* 118 (1994), p. 453 ; *BCH* 119 (1995), p. 667-674 ; *BCH* 121 (1997), p. 761-765.

26. Pour une présentation plus détaillée des résultats et problèmes de cette fouille, on renverra au texte d'une communication à la Table ronde organisée le 11 février 1998 à Paestum en l'honneur de R. Martin : VIVIERS 2000.

C'est tout d'abord un large massif en débordement par rapport au parement intérieur de la courtine du rempart qui a été dégagé. Ce massif, d'une longueur d'environ 13 m, qui double l'épaisseur de la courtine proprement dite, supportait probablement une volée d'escalier qui permettait l'accès au chemin de ronde, soit à partir du niveau de circulation au pied de la muraille (par l'intermédiaire d'une terrasse), soit, éventuellement, entre deux niveaux du chemin de ronde rendus nécessaires par la pente relativement importante du terrain ²⁷. Les marches de l'escalier furent réutilisées dans le dernier état du théâtre, après destruction du rempart, probablement vers le milieu du III^e s. de notre ère.

La fouille a également montré, de manière incontestable, que le rempart avait détruit et recoupé plusieurs structures antérieures :

– (a) un égout, dont la présence suggère l'existence d'une voie et qui est recoupé par le massif d'escalier ;

– (b) un mur imposant, un peu plus au Sud, perpendiculaire à la courtine du rempart qui l'a détruit partiellement tandis qu'elle s'appuyait en partie sur sa fondation ; ce mur mesure environ 2,80 m de large et présente trois parements (au Nord, à l'Ouest et au Sud). Il fait retour en fondation, parallèlement à la courtine cette fois, en direction du Pythion. L'extension limitée de la fouille n'a permis de suivre ce retour que sur une distance d'environ 5 m à partir de l'angle intérieur. Si l'on suppose que le parement extérieur du rempart correspond à celui du mur antérieur, la longueur du parement extérieur de la branche Est-Ouest du *gamma* atteint environ 9,50 m. Cette structure en *gamma* retient, en partie, une terrasse dont la limite occidentale est constituée d'un mur de soutènement qui, contrairement aux autres murs, repose sur un remblai et vient s'appuyer contre le massif Est-Ouest. L'ensemble est donc associé à une unique terrasse tout en n'étant pas architecturalement solidaire.

– (c) un autre mur, à double parement, implanté à environ 2,80 m au Nord du précédent et de moindre épaisseur (1 m), fut lui aussi détruit par la construction du massif d'escalier, même si une étude attentive de l'élévation de ce dernier a pu montrer que les deux structures avaient été articulées l'une à l'autre au moment de la construction du rempart.

1.2. Éléments de datation

En 1994, un sondage très ponctuel (sond. VI : 1,50 m x 1,50 m) a été implanté au pied du massif d'escalier à l'intérieur de la ville ²⁸ ; il a été poursuivi jusqu'au rocher, entaillé pour la fondation du mur. Rappelons que ce massif est

27. La première solution a ma préférence pour une série de raisons liées à l'organisation générale de ce tronçon de rempart et la possibilité de l'existence d'une porte de ville, éléments sur lesquels je reviendrai ailleurs ; la seconde proposition, qui m'a été faite par M. Wurch-Koželj, architecte de la fouille, ne peut toutefois être écartée.

28. *BCH* 119 (1995), chronique p. 669-671.

entièrement solidaire de la courtine du rempart qui recoupe les structures antérieures et que les éléments de datation peuvent donc se rapporter à la construction de la fortification. Or, en dépit de la mauvaise conservation du matériel, de la petitesse des tessons retrouvés et de l'imprécision relative des datations céramologiques, le matériel provenant des couches en contact direct avec les premières assises de fondation, reposant sur le rocher et sous plusieurs niveaux de remblais, semble davantage asseoir une datation de la construction dans le 2^e quart du V^e s. av. n.è. ²⁹.

Une datation identique pourrait en fait être appuyée par d'autres sondages effectués précédemment sur le tracé du rempart, tant à la Porte d'Hermès ³⁰ qu'à proximité de la Porte de Zeus et d'Héra ³¹, où le rapport de fouille mentionne la présence dans l'*emplecton* d'un matériel du 2^e quart du V^e s. (notamment un fragment de lèvre de *kyathion*) que H. Koukouli-Chryssanthaki place en relation avec la construction du mur. Or, on a refusé, à juste titre, de dater ces tronçons de la fortification thasienne après les Guerres médiques en raison d'un texte bien connu d'Hérodote (6.46-47) qui mentionne sa destruction par Darius en 491 av. n. è. ; comme le soulignait déjà Y. Grandjean, on doit sans doute voir dans cette destruction un simple démantèlement des portes de la ville et il ne faudrait dès lors pas s'inquiéter de ne repérer aucune reprise de l'ouvrage, ni sur l'œuvre lui-même, ni dans les stratigraphies.

Il demeure toutefois étrange que de la céramique attestée en Grèce après 480 seulement, sur des sites aux stratigraphies bien établies, puisse provenir de niveaux correspondant à l'implantation d'une fortification dont la tradition littéraire atteste l'existence avant le tout début du V^e s. av. n.è. Il se pourrait donc que les transformations subies par le rempart à la suite de la destruction de 491 aient été plus importantes que ce que l'on a supposé jusqu'ici, touchant soit à l'œuvre jusqu'en ses fondations, soit au tracé même de l'enceinte. Quelle que soit la nature de ces changements, il semble en tous points légitime de reconnaître dans les structures archaïques mises au jour par la fouille les vestiges, en partie remployés, d'un rempart antérieur aux tronçons édifiés ou réaménagés immédiatement après la seconde Guerre médique, ce même rempart dont Hérodote attribue la destruction, au moins partielle, aux ordres de Darius.

La datation des structures antérieures à la fortification classique est, dans l'état actuel de l'étude du matériel, relativement difficile à établir avec précision et l'état de conservation des niveaux archéologiques liés à ces vestiges rend

29. Pour plus de détails, on renverra à l'article cité *supra*, n. 26.

30. Y. GARLAN, « Contribution à une étude stratigraphique de l'enceinte thasienne », *BCH* 90 (1966), p. 596-622.

31. H. KOUKOULI-CHRYSSANTAKI, « Recherches autour du rempart méridional de Thasos », *Thasiaca, BCH Suppl* 5 (1979), p. 75-106, en particulier p. 85-86.

parfois désespérée leur mise en relation stratigraphique. Rappelons en effet qu'une nécropole protobyzantine a investi le secteur, après une première phase de destruction à l'époque romaine. Les niveaux d'occupation des structures archaïques ont largement été recreusés pour l'implantation des sépultures, constituées de blocs souvent prélevés aux constructions antérieures. On notera cependant que, contre la fondation du mur (c) situé au Nord du massif archaïque et construit parallèlement à ce dernier, on a retrouvé une sorte de « socle » en terre damée, délimité par des plaques de gneiss posées de chant. Le remplissage de cette petite fondation ne comprenait aucun matériel, même à l'état de minuscule fragment, à l'exception d'une *hémihectè* présentant un Silène courant au droit et un carré incus au revers. Quelle que soit la fonction de ce « socle », sur laquelle nous ne pouvons nous étendre ici en dépit de son importance indéniable pour l'interprétation de la nature des vestiges et leur restitution, sa construction semble contemporaine de celle du mur, qu'il conviendrait dès lors de dater de la dernière décennie du VI^e s. av. n.è. au plus tôt, si l'on s'en tient à la chronologie traditionnelle des premières émissions monétaires thasiennes auxquelles appartient l'*hémihectè*, sous réserve d'un examen plus précis. Ceci laisse alors fort peu de temps d'intervalle entre la construction du mur en question et celle du massif d'escalier auquel il fut articulé, si l'on veut dater ce dernier d'avant 491 et plus précisément des environs de 500. Un cas de figure similaire avait été fourni par la fouille de l'éphorie à proximité de la Porte de Zeus et d'Héra, où le contenu de la tombe la plus récente (tombe 1), qui fut recouverte par l'*emplecton* du rempart, est daté des années 510-500. L'expropriation d'une nécropole encore en usage (ou très récemment désaffectée) pour la construction d'un rempart pourrait se défendre, mais on comprend plus difficilement la destruction volontaire d'un édifice, imposant, que l'on vient de construire, tout au plus une dizaine d'années auparavant. C'est l'une des données qu'il faut assurément tenir à l'esprit lors d'une tentative d'interprétation générale des vestiges de cette fouille.

C'est donc de manière globale qu'il faut envisager l'interprétation de l'ensemble des vestiges dégagés lors de ces quelques campagnes en amont du théâtre. Dans l'état actuel de la fouille, plusieurs questions restent en suspens, faute d'une extension suffisante. Il n'est pas impossible que l'ensemble du périmètre enceint par le rempart classique – dont nous suivons aujourd'hui la presque totalité du tracé – n'ait été que partiellement défendu par la fortification archaïque³². Quoi qu'il en soit de son interprétation à l'échelle de la ville, la

32. Je renvoie à l'article cité *supra*, n. 26 pour un développement plus important de cette hypothèse, qui n'est certes pas nouvelle, à partir de laquelle je propose une relecture de la « Stèle du port ». — Cette hypothèse a été du reste confirmée par les récents sondages sous le Passage des Théores : voir ci-dessus p. 17-19. Les acquis de cette fouille ont été intégrés dans la nouvelle version du *Guide de Thasos* : voir GRANDJEAN, SALVIAT 2000, p. 86-87.

fouille des abords Sud-Est du théâtre a toutefois permis de reprendre une question importante pour l'histoire de la topographie archaïque de Thasos et a sans doute montré que certaines réfections du rempart au lendemain de la seconde Guerre médique avaient à tout le moins affecté considérablement l'organisation du système défensif.

Une large discussion s'est engagée sur le terrain et lors de la Journée d'étude qui s'est tenue à l'Université de Lille 3. Un résumé en est proposé ci-après qui présente plusieurs options auxquelles on peut espérer qu'un prolongement de la fouille apportera quelques éclaircissements.

Didier VIVIERS
Université Libre de Bruxelles

2. Interprétation des vestiges archaïques : quelques hypothèses et pistes de recherche

Nous résumerons ici quelques-unes des interprétations des vestiges mis au jour aux abords Sud-Est du théâtre et une proposition d'extension de la fouille qui leur est liée. Il s'agira essentiellement de l'interprétation de la nature des structures qui furent détruites par la construction du rempart.

Une quasi-certitude pour commencer : la fonction de la structure partiellement détruite par la courtine du rempart, dont seul un angle a été mis au jour, est également militaire. L'épaisseur des murs, la localisation des vestiges concourent à cette interprétation. Même s'il est vrai que le relief, à cet endroit, peut expliquer le renforcement de l'angle, soumis aux charges et aux pressions, par la construction d'une maçonnerie de largeur importante, celle-ci ne peut qu'appartenir à un édifice conçu à des fins défensives. Le débat concerne davantage l'extension et la nature de ce dispositif archaïque.

La première alternative est la suivante :

– soit il s'agit d'un édifice isolé, tour ou bastion, par exemple, mais son plan est malaisé à définir dans la mesure où sa façade Ouest n'est constituée que d'un mur de terrasse qui ne semble guère se prolonger bien loin, comme l'a montré un sondage en amont (au Sud) ;

– soit il s'agit d'une construction défensive beaucoup plus importante et il faut alors envisager l'hypothèse d'un rempart ; la branche Nord-Sud du *gamma* correspondrait à une courtine dont le tracé serait approximativement le même que celui de la fortification postérieure, en direction du Pythion. Il convient ensuite d'interpréter non seulement le retour Est-Ouest, mais également le mur plus étroit qui lui est parallèle.

Si l'on suit la seconde voie de l'alternative, plusieurs interprétations peuvent être avancées. Le débat doit cependant prendre en compte la présence

d'un égout qui semble indiquer l'existence d'un axe viaire important qui, dès lors, franchirait le rempart dans ce secteur à travers une porte de ville dont le fouilleur avait envisagé l'hypothèse dès les premières campagnes ³³.

Dès lors, l'interruption de la branche Est-Ouest du *gamma*, approximativement alignée sur celle du mur qui lui est parallèle, correspondrait à une porte dont on doit ensuite définir l'axe. Une nouvelle alternative s'ouvre alors :

– soit il s'agit des vestiges de la pile orientale d'une porte Nord-Sud. La différence d'épaisseur importante entre les deux murs parallèles s'expliquerait aisément par l'hypothèse d'un avant-mur. Toutefois, un sondage implanté plus à l'Ouest afin de retrouver les traces de la pile occidentale est demeuré peu éloquent dans la mesure où les tombes protobyzantines ont recréusé à cet endroit également les niveaux archaïques. Seul un bloc, manifestement ajusté au rocher préparé pour l'accueillir, et un niveau de pierres exactement similaire à la fondation Nord-Sud de la structure orientale font penser à la présence d'une construction qu'il est impossible, compte tenu de l'état de conservation du secteur, d'associer aux vestiges conservés à l'Est. Cette interprétation doit donc être momentanément abandonnée.

– soit la porte s'ouvrirait dans le rempart selon un axe Est-Ouest et les vestiges en question correspondraient aux éléments d'un passage formant sas entre deux portes situées l'une dans le rempart, l'autre quelque 7 mètres au-delà ; à l'angle Nord-Ouest de la branche Est-Ouest du *gamma*, on note en effet la présence d'un trou de crapaudine, de faible profondeur, qui pourrait éventuellement avoir accueilli le gond d'une porte intérieure de ville (mais l'interprétation même de cette cavité ne fait pas l'unanimité). La différence d'épaisseur des murs est dans ce cas beaucoup moins aisée à expliquer, surtout si l'on voit bien que c'est du côté où les assaillants étaient à flanc découvert que la défense est la plus faible, n'autorisant aucune contre-attaque depuis le sommet du mur. La stratigraphie des niveaux séparant les deux murs ne permet pas non plus d'assurer cette hypothèse, sans toutefois l'interdire formellement. Ce qui ajoute à la difficulté dans cette hypothèse, c'est que l'on ignore la configuration antique des lieux au pied du rempart à cet endroit précis (dans leur état actuel, les abords sont le reflet d'aménagements touristiques) : s'il y a une porte selon un axe Est-Ouest, la question demeure donc posée de savoir sur quoi elle débouchait.

Il conviendrait donc d'élargir la fouille tant au Sud que sur le parement extérieur du rempart, afin de définir plus clairement le plan des structures archaïques, y compris en fondation de la courtine. Car si les murs archaïques font partie de la structure générale d'une porte de ville et si l'on récuse toute modification du tracé de la muraille, il faut légitimement admettre que l'on s'est contenté de modifier certains dispositifs défensifs de la porte, sans pour autant

33. *BCH* 119 (1995), chronique p. 672.

condamner la voie qui, nécessairement, s'y dirigeait et moins encore tout le système d'évacuation des eaux qui s'y concentrait. Or, si l'on se réfère aux considérations tactiques déjà évoquées, il est vraisemblable que la porte puisse avoir été implantée au Sud des structures archaïques retrouvées. Selon toute évidence, l'échelle des constructions militaires contraint à une extension de l'aire de la fouille.

Tony KOŽELJ, Olivier PICARD
Didier VIVIERS et Manuela WURCH-KOŽELJ

THASOS VU DE L'OUEST

Deux mots d'abord pour remercier les organisateurs de cette table ronde d'avoir invité dans ce qui devait être une réunion de famille un étranger venu de l'Ouest. Quoique je n'aie jamais travaillé à Thasos, mon intérêt pour ce site majeur vient sans doute de l'importance que lui accordait Roland Martin, aussi bien pour la définition de l'agora que pour celle du « modèle phocéén de ville coloniale ». Réfléchissant sur l'agora de Mégara Hyblaea ou le plan urbain de Marseille, j'avais toujours en arrière plan la problématique thasienne. Il me semble intéressant aujourd'hui de faire le chemin inverse et de revisiter Thasos avec en tête ce que nous savons à présent de l'urbanisme colonial d'Occident.

1. — On sait que l'une des questions majeures de l'urbanisme thasien est celle de la définition de la ville archaïque. Pour certains ³⁴, la ville archaïque était éclatée en au moins deux noyaux (Artémision et Hérakléion), qui ne furent réunis en un ensemble urbain cohérent qu'avec la construction de la grande enceinte, datée (avec quelques hésitations encore) autour du premier quart du V^e s. (*fig. 1*). Pour d'autres ³⁵, la ville archaïque se limitait à la partie Nord, autour de l'Artémision, tandis que l'Hérakléion, autour duquel se développa un faubourg, était suburbain. Dans le premier cas, l'agora marque le centre d'un espace urbain qui ne se monumentalise qu'au V^e s. ; dans le second, elle est d'abord un espace suburbain, à l'origine en partie marécageux, consacré à des activités funéraires et/ou commerciales, qui ne devient l'agora que dans un second temps. L'agora s'est donc déplacée, ce qui suppose l'existence d'une autre agora *intra muros*. *Intra muros*, à la condition bien sûr qu'il existe une muraille : or, et c'est l'un des points sur lesquels les deux thèses de Martin et Grandjean se recoupent, Thasos archaïque n'est pas fortifiée ! La limite entre la vieille ville et la nouvelle, marquée par le Passage des Théores, n'était pas une fortification, parce que, écrivait Y. Grandjean en 1988, cela est « contraire à tout ce que nous savons des fondations coloniales » ³⁶.

Or justement, l'un des apports importants des recherches sur la colonisation grecque en Occident depuis une vingtaine d'années porte sur les enceintes urbaines archaïques. On sait depuis longtemps, et R. Martin l'admettait dans la deuxième édition de son *Urbanisme dans la Grèce antique*, que les villes

34. GRANDJEAN 1988, p. 468-473.

35. MARTIN 1978, POUILLOUX 1979.

36. GRANDJEAN 1988, p. 484.

grecques d'Occident étaient souvent fortifiées avant la fin du VI^e s. Je n'hésiterais guère à affirmer aujourd'hui que *toutes* les cités grecques d'Occident disposaient d'une enceinte urbaine avant la fin du VI^e s.³⁷ Mais il y a plus : dans de nombreux cas, ces enceintes remontent plus haut dans le VI^e s. (Sélinonte, Cumès) et certaines jusqu'au VII^e s. (Léontinoi, sans doute Siris et Métaponte, probablement Akrai et Kasmenai) ; à Mégara Hyblaea même, je propose de dater l'enceinte *au plus tard* vers le milieu du VII^e s. L'existence de grandes enceintes urbaines n'est donc pas dans le monde colonial un fait exceptionnel. C'est de leur absence qu'il faudrait rendre compte, et les découvertes récentes³⁸, rendant justice à J. Pouilloux, font rentrer Thasos dans le cas général. À tout prendre, ce qui m'étonnerait n'est pas que Thasos ait une enceinte urbaine dès la deuxième moitié du VI^e s., mais plutôt qu'elle n'en ait pas eu avant. Du train où vont les choses, tous les espoirs sont cependant permis.

2. — Je voudrais aborder à présent la question des défenses maritimes de Thasos. Je me bornerai à noter que, si l'on accepte le tracé du rempart archaïque suggéré par les fouilles récentes à l'Ouest du Passage des Théores, son prolongement arriverait au milieu du port de guerre, ce qui suppose que le port ne pouvait fonctionner de la même manière, ou encore que le port de guerre que nous connaissons est une création du V^e s., contemporaine de la muraille et de l'agora.

Je ferai ici un petit détour par Marseille. On sait que la calanque du Lacydon, très bien abritée, s'ouvre sur la mer par un étroit goulet, aujourd'hui entre le fort Saint-Jean au Nord et le fort Saint-Nicolas au Sud. Au Moyen-Âge, la défense du port était assurée par des tours et une chaîne qui fermaient le goulet, mais aucune muraille ne séparait la ville de son port. Dans l'Antiquité, nous ignorons quel était le dispositif. Nous savons seulement grâce aux fouilles récentes que le rempart du II^e s. av. J.-C., représenté sur la maquette exposée depuis 1983 au Musée d'Histoire de Marseille, ne pouvait se trouver là où il est figuré (et la maquette a été récemment modifiée en ce sens). Mais cela ne suffit pas à exclure l'existence d'une enceinte un peu plus en retrait de la plage. Quoi qu'il en soit, qu'il y ait ou non une muraille en bordure du port, il était nécessaire d'assurer la défense de la zone portuaire contre un ennemi arrivant de l'Est par voie de terre. Cette défense devait barrer l'accès à la plage, mais devait également pénétrer quelque peu dans la mer, surtout si la plage est en pente douce. C'est pourquoi je n'hésiterai pas à interpréter comme l'extrémité maritime de la première muraille archaïque une structure découverte récemment sur le chantier de la place Villeneuve-Bargemon et dans laquelle les fouilleurs voient plutôt un

37. Voir ma liste dans TRÉZINY 1999.2.

38. Je me réfère à l'exposé de Fr. Blondé, A. Muller et D. Mulliez ainsi qu'à celui de D. Viviers au cours de cette même réunion : voir ci-dessus p. 17-19 et 20-24.

quai archaïque³⁹. Le problème est technique, mais il est aussi topographique : interprétée comme un quai, la structure est au centre de la zone portuaire ; muraille, elle marque les limites de la ville.

Revenons à Thasos. J'ai toujours été intrigué par un quai moderne qui marque le centre du port de guerre de Thasos, et qui n'a jamais à ma connaissance fait l'objet d'une investigation spécifique. Or cette structure (à en croire les documents planimétriques dont je dispose) se trouve exactement dans le prolongement des murs archaïques à l'Ouest du Passage des Théores (*fig. 6*, mur M4). Je suggère donc que nous ayons là, comme à Marseille, l'extrémité maritime du rempart archaïque, hypothèse que seule une exploration archéologique pourrait confirmer ou infirmer⁴⁰.

3. — Je terminerai cet exposé en abordant la question, fondamentale dans l'urbanisme colonial, de la division de l'espace urbain en lots et en îlots. J'ai essayé de montrer ailleurs⁴¹ que la répartition de l'espace en lots était primordiale, plus importante même que la division en îlots qui n'en est en somme que la conséquence. N'oublions pas en effet que si le lot urbain est appelé couramment οἰκόπεδον, il n'existe pas de mot grec pour désigner de façon claire et univoque l'îlot, et que le plan d'urbanisme est généralement constitué de « rues et de lots »⁴². Que Thasos soit un site colonial ne fait aucun doute, mais il est frappant de constater que l'index de l'ouvrage d'Yves Grandjean consacré à l'habitat thasien ne comporte aucune des deux entrées « lot » et « îlot ». Or il est clair que plusieurs maisons du quartier de la porte d'Hermès (*GTh 60*) occupent des terrains carrés d'environ 11 m de côté ; que ce module se retrouve dans le quartier Apostolidis, entre l'Hérakléion et la porte du Silène, au point de définir des îlots de 22 m de large environ⁴³. Dans le secteur de la porte du Silène, des îlots trapézoïdaux évoquent sur la même base un mode de construction des lots comparable à celui que j'ai proposé pour Mégara. Bref, il me semble qu'une étude de l'habitat qui prendrait pour base le lotissement permettrait d'aller plus

39. A. HESNARD, dans *Parcours de Villes*, Exposition Marseille 1999 (1999), p. 21 ; *ead.*, dans A. HERMARY, A. HESNARD, H. TRÉZINY (éd.), *Marseille grecque. La cité phocéenne (600-49 av. J.-C.)* (1999), p. 45-46.

40. Lors des discussions qui ont suivi cet exposé, T. Koželj m'a fait remarquer que le schéma proposé pour Marseille et Thasos pourrait peut-être s'appliquer également à Salamine de Chypre ; sans doute faudra-t-il revoir en ce sens bon nombre d'installations portuaires et de défenses maritimes.

41. TRÉZINY 1999.1.

42. ὁδοὶ καὶ οἰκόπεδα, selon une inscription de Colophon de la fin du IV^e s. (*AJPhil* 56 [1935], p. 359-372, n° 1), récemment republiée par M.-Chr. HELLMANN, *Choix d'inscriptions architecturales grecques* (1999), n° 6.

43. Cf. GRANDJEAN 1988, p. 343.

loin qu'on ne l'a fait. Le caractère irrégulier des rues de Thasos, lié aux contraintes topographiques, est pour nous secondaire si ces rues (ou certaines d'entre elles) ont servi de base pour la construction de lotissements réguliers.

Or la superficie des lots peut être un élément important pour apprécier la chronologie de l'implantation. Des deux quartiers précédemment mentionnés, le quartier Apostolidis au Sud est sûrement à l'extérieur de l'enceinte archaïque, et le quartier de la porte d'Hermès au Nord l'est peut-être si l'on suit le tracé du rempart proposé naguère par D. Viviers⁴⁴. Faut-il en conclure que ces quartiers sont mis en place après la construction du rempart ? Ne faut-il pas aussi faire intervenir l'hypothèse de la double fondation de Thasos, proposée naguère par Fr. Salviat⁴⁵ ? Une telle hypothèse permettrait de poser autrement la question des lotissements, par exemple en termes de nouveaux lots pour les ἔποικοι, ou de véritable redistribution des terres (γῆς ἀναδασμός).

Voir Thasos depuis l'Ouest n'apporte évidemment pas que des solutions, mais surtout beaucoup de questions, ou des façons parfois nouvelles de poser les questions anciennes. Les réponses, s'il y en a, ne se trouvent qu'à Thasos.

Henri TRÉZINY

CNRS – Université de Provence — Centre Camille Jullian

44. VIVIERS 1999. — Mais voir désormais ci-dessus, p. 24-26 [NDLR].

45. SALVIAT 1979, p. 120 : la mention de deux ἀπαρχαί dans les colonnes initiales de la liste des théores ferait référence à « deux poussées colonisatrices, et sans doute deux actes de fondation ». Voir dans le même sens J. POUILLOUX, « La fondation de Thasos : archéologie, littérature et critique historique », *Rayonnement grec. Hommages à Charles Delvoye* (1982), p. 94, n. 22.

LES PORTS DE THASOS

[Nous reproduisons à la suite le résumé de trois interventions relatives au port de Thasos :

– la première, « le port de guerre de l'ancienne Thasos », est due à Angeliki Simossi ;

– la seconde, « l'évolution des ports de Thasos », est cosignée par Tony Koželj et Manuela Wurch-Koželj ;

– la troisième, enfin, due à Olivier Picard, reproduit une argumentation développée lors des discussions de la journée d'études et enrichie à Thasos même au cours de l'été 2000.

Les éditeurs]

1. Le port de guerre de l'ancienne Thasos

La description des vestiges du port de guerre est aujourd'hui facilitée par les fouilles sous-marines conduites conjointement de 1984 à 1992 par l'Éphorie des Antiquités sous-marines et l'École française d'Athènes (*fig. 8*).

Le port de guerre est situé au milieu du littoral occidental de l'ancienne cité (*GTh 2*)⁴⁶. Vers l'Ouest, il forme une avancée par rapport à la ligne du rempart. Le bassin en est protégé par une fortification articulée sur l'enceinte urbaine. Le port se présente en plan comme un quadrilatère, dont le côté Sud-Est (segment A-H) sépare la zone portuaire de l'agora. Le côté Nord-Est comprend un mur rectiligne A-B, puis un retour B-C vers le Sud-Ouest, presque à angle droit ; le côté Sud-Ouest un mur rectiligne H-G et un retour G-F vers le Nord-Est, également presque à angle droit. Le mur qui séparait le port de l'agora a été partiellement reconnu par les fouilles terrestres, en arrière du portique Nord-Ouest (*GTh 10*). Le rempart, visible au Sud-Ouest et près du portique, n'a pu être retrouvé plus au Sud dans la région de la forteresse gênoise (*GTh 5*), mais il est assuré qu'au début du V^e siècle av. J.-C., au moment où fut édifiée l'enceinte, ce segment de mur fut construit.

Vers le large, sur le côté Nord-Ouest du quadrilatère, entre F et C, il semble que le port antique ait été fermé par une fortification qui aurait suivi en gros le môle moderne et qui aurait été échancrée lors de l'établissement de l'entrée actuelle, entre les points F et E, c'est-à-dire entre les phares rouge et vert qui marquent aujourd'hui cette entrée. Il est vraisemblable que le port de guerre du

46. GRANDJEAN, SALVIAT 2000, p. 54, fig. 14, reproduite ici *fig. 8*. Les lettres données dans la description renvoient à ce plan.

début du V^e siècle av. J.-C. était clos dès l'origine et que l'entrée du port se situait alors à l'angle Nord, entre D et C, selon un dispositif dont le détail nous échappe. Si l'on accepte cette hypothèse, le plan du port était donc bien dès l'origine celui d'un port « fermé », précisément évoqué par le Pseudo-Skylax comme *kleistos limen* ⁴⁷.

Cette expression évoque évidemment un port de guerre fortifié et d'accès réservé aux navires de combat qui s'y abritaient. Les *neôria* — ou hangars à bateaux — sont attendus dans un port de ce type (*GTh* 3). Ils sont, en effet, indispensables aux navires de guerre antiques dès le VI^e siècle avant J.-C. et jusqu'à l'époque romaine. Les *neôria* de Thasos auraient connu deux états : le premier contemporain de la construction de l'enceinte du port ; le second datant du courant du V^e siècle, vers 450 av. J.-C.

Le port militaire thasien est très important et constitue un précieux repère historique.

Angeliki SIMOSSI

Éphorie des antiquités sous-marines (Athènes)

2. L'évolution des ports de Thasos

Nous présentons ici les modifications des deux ports de Thasos ⁴⁸ : le port fermé (*GTh* 2), qui fut à certaines époques un port militaire, et le port ouvert, appelé port commercial (*GTh* 1). L'existence des deux ports à la même époque ne fait aucun doute, puisque Skylax en fait mention : Θάσος καὶ νῆσος καὶ πόλις καὶ λιμένας δύο, τούτων ὁ εἷς κλειστός. Les deux ports sont artificiels et construits en fonction de critères topographiques : en effet, ces lieux sont aménagés dans l'anse protégée par la presqu'île d'Évraïocastro, qui affaiblit les courants marins et les vents dominants.

2.1. Le port commercial

Le port commercial n'étant plus utilisé, la lecture de ses vestiges est plus aisée. Le port était ouvert sur une longueur de 300 m et protégé des courants marins et des vents par la construction d'un môle rehaussé d'un mur ⁴⁹. Le môle est encore visible aujourd'hui : long de 115 m pour une largeur de 18 m à la

47. *Périples* 67.

48. Nous remercions les responsables de l'Éphorie, qui nous ont donné accès aux fouilles d'urgence réalisées dans la zone du port lors des travaux de terrassement et qui ont ainsi contribué au progrès de nos connaissances de l'urbanisme thasien.

49. *BCH* 117 (1993), p. 647-652 et fig. 2, p. 649.

base, il présente une plate-forme recouverte de dalles et une assise de blocs formant la base d'un mur. Les bateaux pouvaient ainsi être amarrés au quai aménagé sur la partie Sud du môle et le déchargement des marchandises se faire aisément ; puis les bateaux pouvaient se ranger sur des échelles placées le long du rivage (*fig. 9, II.a et III.a*). Il va de soi que celui-ci n'avait pas le tracé que nous voyons aujourd'hui, les courants déposant régulièrement des sables et ayant créé une plage depuis la destruction de l'ensemble. De ce port, l'accès à la ville se faisait par la porte d'Hermès (*GTh 59*) ou la porte au char (*GTh 57*).

2.2. Le port fermé

Dans son état actuel, le port fermé renferme les vestiges de différentes époques et cinq phases d'aménagement sont identifiables, sans parler du port naturel, constitué par l'alluvionnement d'un cours d'eau ancien ⁵⁰.

Le premier port était aménagé au milieu de l'anse naturelle (*fig. 9, II.b*), longée par un rempart courbe, percé de portes. Le port était fermé latéralement par des murs mesurant respectivement au Sud-Ouest 160 m et au Nord-Est 185 m de longueur ; du côté de la mer, un mur de 170 m de longueur construit sur une jetée brise-lames ⁵¹ laissait une ouverture d'environ 50m. Ces murs abritaient deux séries de huit νεώρια ou hangars à bateaux, se faisant face. Les fouilles ont permis de reconnaître l'emplacement de ces νεώρια : il s'agit, d'une part, des fouilles du port pour la partie Nord-Est ⁵², où le massif plein correspond à une partie du soubassement de hangar, d'autre part des fouilles de la forteresse médiévale où des murs de refend et un mur de fond peuvent s'interpréter comme un hangar ⁵³.

Compte tenu de l'existence du Sanctuaire de Sôteira ⁵⁴ dès le VI^e siècle, à mi-distance entre la mer et le mur de rempart – et probablement de l'existence d'une porte de ville, dans le prolongement de la route qui passe sous l'Odéon (*GTh 42*), puis sous le portique de la cour aux cent dalles (*GTh 40*) –, l'hypo-

50. Voir ci-dessus le résumé de l'intervention de G. SINTÈS, p. 11-13.

51. *BCH* 111 (1987), p. 626. — Pour la construction d'un brise-lames peut-être comparable, voir Pline le jeune, *Lettres*, 4.31.16-17.

52. J.-Y. EMPEREUR, A. SIMOSSO, « Rapports sur les travaux de l'ÉfA. Thasos : le port », *BCH* 111 à 117 (1987 à 1993) ; A. SIMOSSO, « Το αρχαίο πολεμικό λιμάνι της Θάσου », *AD* 49-50 (1994-1995) [1998], p. 134-160.

53. Pour la description des vestiges, voir J.-M. SPIESER, *BCH* 97 (1974), p. 796 et fig. 3 entre p. 790 et 791. Pour l'emplacement, les dimensions des murs et leur interprétation., cf. « Bât. D » dans : T. KOŽELJ, *La Stoa Nord-Ouest de Thasos*, Thèse de doctorat, Université Lumière – Lyon 2 (1999), vol. I [texte], p. 12 et n. 56, et vol. I [figures], fig. 1.2 (relevés) et 1.3 (restitution).

54. Sur ce sanctuaire, voir GRANDJEAN, *SALVIAT* 2000, p. 58 ; M. SGOUROU, *AD* (1998), sous presse.

thèse qu'une cale, ou une échelle, voire une rampe ait permis l'accès, est plausible, mais non démontrable.

Le second port (fig. 9, III.b). Le mur de rempart subit des transformations – modification du tracé, construction de la porte maritime (*GTh* 4), ... – et modifie la forme proprement dite du port fermé archaïque ; l'aménagement intérieur s'en trouve remanié, à l'exception de l'entrée au port et de la jetée brise-lames. Une nouvelle rangée de νεώρια est construite dans le fond du port : une partie du mur de fond et des colonnes séparant les travées de l'un des hangars a été vue lors des travaux de restauration du *Kaloyériko* par la municipalité. Mais les nouveaux aménagements ont réduit à cinq le nombre des *neôria* sur chacun des deux côtés. La seconde installation du port présente quatre tours rondes, ainsi que deux tours presque carrées, placées au milieu de la longueur des murs latéraux : les premières assises de la première de ces tours carrées tour sont visibles sur une ancienne photographie ; les fondations de la seconde ont été vues lors de travaux effectués par la municipalité. Cet aménagement laisse à l'extérieur des murs un massif traversé par un chenal qui a servi à maintenir un courant tournant dans le port et évité l'ensablement. Un dispositif analogue, au même endroit, remplit encore cette fonction de nos jours.

Il semble que la ligne de rivage du port commercial ait bougé (fig. 9, III.a), soit sous l'effet d'une montée du niveau de la mer, soit par phénomène d'érosion maritime.

L'aménagement extérieur du port fermé n'est attesté qu'au IV^e siècle, par les vestiges trouvés lors des fouilles à l'angle Ouest du port fermé, ainsi que par l'inscription *ÉtThas* V, annexe V, 376, qui précise qu'une tour, une exèdre et une statue ont été consacrées θεοῖς παῖσιν par Hèrakteodôros d'Olynthe. Il est clair que les bateaux qui accostaient étaient tirés hors d'eau à cet emplacement. Le terme ἐξέδρα ne désigne pas, en effet, une exèdre au sens architectural du terme, mais une rampe pour sortir les bateaux : le terme a encore ce sens aujourd'hui. Lors de la fouille, ont été mis au jour deux blocs d'amarrage, ainsi qu'un bloc *in situ* présentant deux trous, l'un de forme ronde pour recevoir l'axe du cabestan et l'autre de forme presque carrée pour le mât de fixation des cordages de traction ou haussières. — Une restitution inédite de cet aménagement extérieur est ici proposée fig. 10.

Ce port a connu de nombreux autres aménagements. En particulier, c'est probablement de l'époque paléochrétienne que date le môle sur lequel s'est implantée la jetée moderne ⁵⁵.

Tony KOŽELJ et Manuela WURCH-KOŽELJ
École française d'Athènes

3. Éléments de discussion

De la topographie du port ont été exposées deux visions tout à fait différentes, pour ne pas dire contradictoires. Dans les lignes qui suivent, je résume les hypothèses avancées, les difficultés qu'elles soulèvent, ainsi que ma propre interprétation des vestiges.

Le nouveau plan du port avec une entrée dans l'angle Nord, entre C et D, l'entrée actuelle, à l'Ouest, étant fermée par un môle, a été présenté d'abord, sans explication, dans *L'Espace grec* ⁵⁶, puis dans la nouvelle édition du *Guide de Thasos* ⁵⁷ avec une légère modification (la bonne orientation du socle archaïque ou classique E est rétablie). Il est justifié par l'attestation d'un port fermé, par la fréquence des accès par un angle dans les ports de guerre antiques et par la protection supplémentaire offerte par le môle du port ouvert ⁵⁸. Cette reconstitution ne peut toutefois s'appuyer sur aucun vestige archéologique, pas même, dans les parties fouillées (qui ont laissé de côté l'extension supposée du môle E-D), sur des traces d'un arrachement du môle reconstitué en F ou en E. Il faut attendre une présentation développée de cette hypothèse pour se demander comment il est rendu compte de la création de l'entrée actuelle (à l'époque paléochrétienne ?), ce qui supposait le démontage, fait sans laisser de trace, de plus de 50 m du môle F-E.

Les discussions de Lille ont permis d'éclairer certains points. À l'origine du port fermé, il y avait une grande anse où plusieurs ruisseaux venaient se jeter en apportant un volume important de détritrus, construisant des îlots allongés de sable. Comme le montre le mode de scellement de leurs blocs, les môles du VI^e au IV^e s. sont construits sur un sol à l'air libre et non jetés dans l'eau. La diffé-

55. Pour les états postérieurs, en particulier les aménagements médiévaux (*GTh* 5), modernes et contemporains, voir notre article à paraître dans *ASMOSIA*. Voir également Chr. GIROS, « Note sur la forteresse du port de Thasos », dans V. KRAVARI (éd.), *Archives de l'Athos*. — XVII, *Actes du Pantocrator* (1991), p. 45-50.

56. M.-D. NENNA (dir.), *L'Espace grec. 150 ans de fouilles de l'École française d'Athènes* (1996), p. 74.

57. GRANDJEAN, SALVIAT 2000, p. 54, fig. 14 (reproduite ci-après fig. 8).

58. GRANDJEAN, SALVIAT 2000, p. 53.

rence de niveau entre les assises inférieures du premier môle dans le secteur G-F et en E montre, comme le souligne G. Sintès⁵⁹, qu'il y avait là un îlot sensiblement plus élevé. Dans ses études (inédites) du port, T. Koželj avait dessiné, de son côté, un îlot allongé, correspondant au tracé du môle paléochrétien. Travaillant indépendamment l'un de l'autre, le géographe et l'architecte ont été amenés à supposer – et arrivent en partie à montrer, malgré les bouleversements introduits par les variations du niveau marin et par les travaux de l'homme, en particulier les dragages récents – l'existence d'un ou de plusieurs lidos, qui fermaient plus ou moins complètement la ligne correspondant au môle paléochrétien, construit après que la remontée du niveau de l'eau les ait noyés. Ces lidos laissent ouvert un exutoire vers le Nord (correspondant, en beaucoup plus étroit, à l'entrée supposée par le nouveau plan), dont T. Koželj souligne qu'il est indispensable pour empêcher l'ensablement du port⁶⁰ : il en existe toujours un dans le port actuel, au Sud-Est de la tour B, où il est soigneusement entretenu et a été récemment élargi.

Divers indices permettent de penser que l'entrée du port s'est toujours faite au même endroit. Il y a une différence sensible d'orientation entre les assises du socle du VI^e ou du V^e s. en E et le môle G-F, différence dont les dessins publiés ne tiennent pas assez compte. Surtout, l'installation des *neôria* au V^e siècle a été précédée ou accompagnée par la construction autour de G-F d'un premier môle ou d'un brise-lame (la date repose exclusivement sur la forme des crampons en queue d'aronde⁶¹, car il ne fut pas possible de fouiller par en-dessous), reconnu et dessiné dès 1985⁶². Cette construction enveloppe la tour F, qui se situe à un niveau supérieur ; elle paraît bien incompatible avec l'hypothèse d'un môle F-E, qui devrait passer dessus et qui aurait inmanquablement laissé des traces.

Ces discussions (que j'ai poursuivies sur place dans l'été avec T. Koželj et G. Sintès, à qui ces lignes doivent beaucoup) montrent en tout cas que le processus de construction du port de Thasos a été beaucoup plus complexe qu'on ne le supposait et que le schéma du port fermé qui paraissait si bien correspondre au texte du Pseudo-Skylax ne s'est élaboré que petit à petit, à force d'aménagements partiels d'une admirable position naturelle.

Olivier PICARD
Université de Paris IV

59. Voir ci-dessus p. 12.

60. Voir ci-dessus p. 34.

61. *BCH* 111 (1987), p. 623, fig. 6.

62. *BCH* 111 (1987), p. 623, fig. 4.

THASOS A-T-ELLE ÉTÉ DÉTRUITE VERS 500 AV. J.-C. ? QUELQUES INDICES ARCHITECTURAUX ⁶³

La confrontation des résultats de la fouille de plusieurs édifices de Thasos amène à une constatation inédite : la cité a dû connaître vers 500 une perturbation grave, mais dont la cause n'est pas évidente.

On peut en effet remarquer en premier lieu que dans deux grands sanctuaires de leur cité, les Thasiens ont lancé au début du V^e siècle la construction de temples ou d'autres édifices destinés à remplacer leurs prédécesseurs de l'époque archaïque :

– la construction d'un nouveau temple sur une terrasse agrandie commence à l'Athénaion ;

– à l'Héracléion, le temple, appelé « édifice périptère » par M. Launey ⁶⁴, date du premier quart du V^e siècle, de même que « l'édifice aux oikoi » ⁶⁵ du même sanctuaire qui est en réalité un *hestiatorion*.

Dans tous ces cas, l'édifice nouveau succède à un bâtiment plus ancien. À l'Athénaion, l'existence d'un temple archaïque est attestée par une première terrasse et par des terres cuites architecturales. À l'Héracléion, la reprise des fouilles a révélé l'existence d'un premier édifice sous le temple que M. Launey avait dégagé ; ce dernier avait aussi trouvé un prédécesseur à l'*hestiatorion* (« l'édifice polygonal »).

On peut donc se demander quelle raison a amené les Thasiens à remplacer les édifices anciens de ces sanctuaires. En effet, à la différence des maisons des hommes, dont le nombre est lié à la démographie et la longévité aléatoire, les maisons des dieux, une fois édifiées, n'ont pas besoin de reconstruction ou d'agrandissement, sauf raisons spéciales : la population des dieux n'augmente pas comme celle des hommes. Si l'on constate des reconstructions d'édifices liés au culte, il faut en chercher la cause : destruction accidentelle ou intentionnelle (guerre), volonté d'agrandissement ostentatoire...

63. Je suis très reconnaissant à mes collègues de l'Université de Lille 3 de m'avoir fourni l'occasion de reprendre ces quelques réflexions tirées de ma thèse inédite sur l'architecture monumentale de Thasos. Dans le cadre présent, il m'est évidemment impossible de fournir l'argumentation que j'y ai développée et j'ai dû me contenter des conclusions auxquelles j'avais abouti. Pour la situation des monuments et sanctuaires évoqués dans cette contribution, on se reportera à la *fig. 1*.

64. LAUNEY 1944, p. 67-76.

65. LAUNEY 1944, p. 77-85.

On ne peut certes pas affirmer que les deux temples que j'ai mentionnés (Athénaion et Héracléion) ont été reconstruits exactement en même temps, car nous ne disposons pour les dater que des céramiques trouvées dans leurs remblais de fondation et qui fournissent seulement un *terminus post quem* vers 500. Pour le temple d'Héraclès, l'analyse stylistique des vestiges favorise une date dans le premier quart du V^e s. Il est en revanche impossible d'aboutir à une datation précise pour le temple d'Athéna, dont la reconstruction n'a pas dépassé le niveau des fondations.

Mais, ce qui est plus important, le *terminus post quem* que j'ai indiqué est aussi le *terminus ad quem* de la disparition des premiers édifices construits dans ces deux mêmes sanctuaires. Aucun indice positif ne permet de dater précisément leur destruction : seul le bon sens permet de dire qu'elle a dû précéder de peu leur reconstruction. À l'Athénaion, la découverte de simas archaïques en terre cuite permet de restituer l'existence d'un premier temple construit vers 550. À l'Héracléion, j'ai repéré un édifice antérieur à celui qu'a fouillé M. Launey : après avoir envisagé de le dater très tôt dans le VI^e siècle, j'inclinerais maintenant à lui rattacher un fragment d'antéfixe à Gorgoneion qui en ferait un contemporain approximatif du premier Athénaion. Si les édifices de l'Athénaion et de l'Héracléion ont été construits vers 550, il est assez probable que les travaux entrepris une cinquantaine d'années après pour leur donner des successeurs ont suivi de peu leur destruction que je proposerai donc de placer vers 500. Sinon il faudrait imaginer que les premiers édifices ont eu une durée de vie très brève et que les deux sanctuaires ont connu une période d'abandon avant que les Thasiens ne se mettent à reconstruire les bâtiments ruinés : hypothèse qui complique le problème au lieu de l'éclairer.

Or on peut faire intervenir ici d'autres constatations qui permettent d'enrichir la réflexion. En effet, la date de *ca* 500 correspond à des destructions plus étendues à l'Héracléion même : destruction de « l'édifice polygonal » ainsi que d'un petit édifice voisin (probablement des *hestiatoria*⁶⁶). De plus l'édifice archaïque de l'Artémision, dont l'existence est inférée de celles d'antéfixes archaïques, a dû être construit lui aussi vers le milieu du VI^e siècle et détruit également vers 500.

Bien plus, la confrontation des résultats de fouilles exécutées en divers points de la ville, notamment dans les quartiers d'habitation, amène, en raison de l'accumulation des coïncidences chronologiques, à l'idée d'une catastrophe générale :

66. M. Launey ne signale pas les restes des fondations de cet édifice qu'il a pourtant trouvés sous « l'édifice aux oikoi » et qui figurent sur le plan des vestiges du sanctuaire, pl. XVIII. Je propose de lui attribuer certaines des terres cuites architecturales énumérées dans la publication de LAUNEY 1944, p. 110-113, et qui ne peuvent évidemment pas avoir toutes appartenu au seul édifice polygonal.

- le quartier en contrebas du théâtre a été « saccagé ou détruit vers les années 500 » ;
- à l'Artémision, un mur datant « des débuts de la présence grecque » et faisant peut-être partie d'une ensemble de constructions « s'effondre » au début du V^e s. ⁶⁷ ;
- sous l'odéon romain, des murs archaïques sont associés à des tessons dont la chronologie descend jusqu'au début du V^e s. ⁶⁸ ;
- une fouille dans les constructions entre le Dionysion et le port a révélé des tessons de la fin VI^e-début V^e s. « dans une couche noire de terre brûlée » ⁶⁹.

On peut même étendre l'enquête aux sites de la côte thrace proche de Thasos : ils offrent quelques cas analogues. Particulièrement intéressant est celui d'Æsymè, car c'est une colonie thasienne. Les fouilles y ont révélé l'existence d'un temple (probablement dédié à Athéna), situé sur l'acropole du site, dont la première phase, d'époque archaïque, a souffert une destruction complète au début du V^e s. ⁷⁰. L'étude des céramiques sur le site d'Abdère peut laisser place à l'hypothèse d'un abandon provisoire ou du moins d'une perturbation grave ⁷¹.

Je ne puis ici que mentionner très brièvement ces faits. La nature et les causes de la « catastrophe » dont je suppose l'existence sont également obscures. Peut-être faut-il les mettre en rapport avec les données historiques : nous sommes là à l'époque de la tentative d'Histiée de Milet sur Thasos et des réactions perses. Un de ces épisodes aurait-il donné lieu à une destruction de la ville ? Ou bien faut-il envisager une autre cause, humaine ou naturelle, volontaire ou accidentelle ? L'enquête me paraît mériter d'être poursuivie... Je noterai seulement, pour finir, que cette « catastrophe » paraît avoir été suivie immédiatement d'une restauration spectaculaire de la prospérité thasienne : aux

67. *BCH* 90 (1966), p. 945 à 951.

68. *BCH* 56 (1932), p. 265-266.

69. *BCH* 78 (1954), p. 201-203.

70. E. GIOURI, H. KOUKOULI-CHRYSANTHAKI, « Ανασκαφή στην αρχαία Οισύμη », *Η Καβάλα και η περιοχή της, Symposium de Thessalonique, 1977* (1980), p. 363-387.

71. E. SKARLATIDOU, « Δοκιμαστική ανασκαφή έρευνα στα Άβδηρα », *AEMΘ* 2 (1988) [1991], p. 459-470. Toutefois le rapport 1989 : « Τοπογραφικά προβλήματα στην περιοχή του βόρειου οχυρωματικού περιβόλου των αρχαίων Αβδήρων », *AEMΘ* 3 (1989) [1992], p. 569-574, ne fait état que d'une phase de construction datant de la fin du VI^e s. ou du début du V^e s.

reconstructions déjà mentionnées s'ajoutent en effet la construction du rempart actuellement visible et une augmentation significative de la démographie ⁷².

Jacques DES COURTILS
CNRS – Université de Bordeaux 3 — Ausonius

72. Sur cette « intense activité édilitaire » et le développement marqué de l'habitat à même époque, voir GRANDJEAN 1988, p. 473-476.

LA STÈLE DU PORT. BILAN

Huit ans après la publication de ce document exceptionnel trouvé dans les eaux thasiennes ⁷³, nous dressons ci-dessous la liste des principaux comptes rendus, articles ou ouvrages à propos de notre *editio princeps*. Nous avons distingué les publications concernant l'établissement du texte et les commentaires plus généraux qu'il a suscités.

Bibliographie 1992-2000

Établissement du texte

– *Bull. épigraphique*, 1993, n° 395.

Notice critique de Ph. GAUTHIER.

– *SEG* 42, 785.

Le texte de notre édition et quelques notes.

– D.M. LEWIS, *CIR* 43 (1993), p. 402-403.

Présentation de l'inscription et de son commentaire ; traduction du texte grec en anglais.

– H. VAN EFFENTERRE et Fr. RUZÉ, *Nomima, Recueil d'inscriptions politiques et juridiques de l'archaïsme grec II* (1995), p. 332-337.

Texte de l'inscription, traduction et commentaire. Pour les éditeurs, « à la ligne 23 : toute lecture est impossible ».

– D. HENNIG, « Staatliche Ansprüche an privaten Immobilienbesitz in der klassischen und hellenistischen Polis », *Chiron* 25 (1995), p. 235-282.

À la page 240 de son article, l'A. propose de lire *καπηλείων* au lieu de *κατοικίων* à la ligne 26. Résumé de cet article, *Bull. épigraphique* 1996, n° 132.

– A.J. GRAHAM, « The woman at the window : observations on the stele from the harbour of Thasos », *JHS* 118 (1998), p. 22-40.

L'A. lit et découpe ainsi le texte aux lignes 31 et 32 : *ἐπὶ τῷ τέγεος τῶν κατ' οἰκίων τῶν δημοσίων τῶν ἐν τῇ ὁδῶι ταύτῃ θῆς ἔνεκεν μηδὲς ἀναβαινέτω μηδὲ γυνὴ κτλ.* — Examen critique de cet article par Ph. Gauthier, *Bull. épigraphique* 1999, n° 428, p. 661.

– M.-Chr. HELLMANN, *Choix d'inscriptions grecques architecturales*, *TMO* 30 (2000), n° 3.

Texte et traduction.

73. DUCHÊNE 1992.

Commentaires généraux

- Fr. SALVIAT, « Le vin de Thasos. Amphores, vin et sources écrites », *Recherches sur les amphores grecques*, *BCH Suppl* 13 (1986), p. 147.
L'A. propose de dater l'inscription « avant 465 ».
- P. SCHMITT-PANTEL, *La Cité au banquet, Histoire des repas publics dans les cités grecques*, Coll. EFR 157 (1992), p. 329-332.
Sur le déroulement des banquets publics et le symposium thasien.
- C. SALIOU, *La loi sur les bâtiments* (1997).
L'A. rapproche le texte avec d'autres règlementations urbaines du monde antique.
- J.-Y. MARC, « L'agora de Thasos », dans *L'Espace grec, Cent cinquante ans de fouilles de l'École française d'Athènes* (1996), p. 105-113.
L'ensemble est à lire en parallèle avec GRANDJEAN 1988.
- S.G. COLE, « Civic cult and civic identity », dans M.H. HANSEN (éd.), *Sources for the Ancient Greek City-State* (1995), p. 292-325.
Sur les cultes thasiens. Voir aussi la monographie de C. BONNET sur Héraclès.
- E. GRECO, « Nomi di strade nelle città greche », dans M. CASTOLDI (éd.), *Koina, Miscellanea di studi archeologici in onore di Piero Orlandini* (1999), p. 223-229.
- R. ÉTIENNE, Chr. MÜLLER, Fr. PROST, *Archéologie historique de la Grèce antique* (2000), p. 111-113.
Texte de l'inscription dans la traduction des *ÉtThas* XIV. Présentation du document dans le cadre d'une réflexion sur l'extension des espaces publics aux époques archaïque et classique.

Chacun reconnaît qu'il est difficile de lire davantage sur la pierre – ce qui n'étonne pas l'éditeur – et de lire différemment, ce qui le rassure. À quelques nuances près. Parmi les différentes hypothèses que nous avons faites pour le déchiffrement des parties les plus difficiles au haut de la stèle (fin de la ligne 5 par exemple), H. Van Effenterre a fait d'autres choix que ceux qui ont eu notre préférence. Il avoue que toute lecture à la ligne 23 est impossible ⁷⁴ et, pour les lignes 36/37, se tient à une compréhension du terme πρόφραγμα contredite par les recherches d'Y. Grandjean ⁷⁵. Consultant notre fac-similé, Ph. Gauthier, puis D. Hennig, ont suggéré de lire *kapêleion* au lieu de *katoikion* aux lignes 26 et 31. Après examen de la pierre, A.J. Graham (art. cité, p. 32) exclut cependant comme nous cette lecture à la ligne 31.

74. À propos de cette ligne, Ph. GAUTHIER (*Bull. épigraphique*, 1993, n° 395) a relevé une contradiction entre notre fac-similé et la transcription. C'est une coquille typographique, due à un mauvais transcodage informatique. Le *pi* de l'alphabet grec *SuperGreek* de notre manuscrit sur disquette informatique est devenu dans le texte imprimé de notre édition un P majuscule en caractère romain de type *Times*.

75. GRANDJEAN 1988.

Cette bibliographie invite d'autre part à une série de remarques autour de trois thèmes :

- l'interprétation de certaines clauses du règlement thasien.
- la portée du document : sa nature et sa datation.
- les liens entre les données du texte, la topographie thasienne et l'histoire de l'urbanisme antique.

Faute de pouvoir reprendre en détail l'ensemble des questions débattues lors de cette journée du 25 mars 2000, nous nous bornons ici à un réexamen des lignes 30-33 du texte : elles portent sur l'interdiction faite aux femmes de se montrer aux fenêtres. L'analyse de cette prescription est au centre du récent mémoire d'A.J. Graham. Déchiffrant sur la pierre la même suite de lettres que nous, il organise cependant le découpage de la phrase différemment (voir plus haut) et traduit : « On the roof let no one of those throughout houses, the public ones, the ones in this street, go up for sake of looking »⁷⁶.

Il est certain que les femmes qui se montrent aux fenêtres en Grèce ancienne – et dans la Thasos archaïque – sont des femmes de mauvaise vie. Plus exactement, les femmes qui ont un tel comportement risquent de se voir considérées comme telles. Rompant avec la pudeur du gynécée, elles offensent la morale par leur attitude choquante. Un passage des *Thesmophories* d'Aristophane (v. 796-799), plusieurs autres textes et quelques documents iconographiques⁷⁷ le montrent clairement.

Pour autant, s'agit-il dans « la stèle du port » de réprimer la prostitution ou d'essayer, à vrai dire, de la rendre moins visible en empêchant le racolage aux fenêtres et sur les toits ? C'est l'idée à laquelle s'arrête A.J. Graham⁷⁸, tout en faisant l'hypothèse – franchement incertaine – que les dames vantaient leurs charmes aux fenêtres tandis que leurs souteneurs se tenaient sur les terrasses⁷⁹ ! Quoi qu'il en soit, les *oikiai dèmosiai*, ou maisons publiques, désigneraient par une sorte d'euphémisme des maisons de prostitution. Ph. Gauthier (art. cité) a déjà souligné qu'aucun des trois parallèles (*IG I³*, 84 ; Xénophon, *Hell.* VII, 4, 36 ; Xénophon, *Poroi* 4, 49) invoqués à l'appui du sens qu'aurait l'expression n'emporte l'adhésion. C'est également notre opinion. A.J. Graham reconnaît d'ailleurs : « There is to my knowledge no passage which proves that οἰκία

76. Ce que Ph. GAUTHIER (*Bull. épigraphique*, 1999, n° 428) rend par : « Que nulle des personnes qui sont dans les maisons publiques ne monte sur le toit pour regarder ».

77. Voir déjà l'essentiel de la documentation dans notre publication, p. 52-54.

78. Nous l'avions envisagée (p. 53-54) sans la retenir, car, dans cette interprétation, l'interdiction faite aux femmes de se montrer aux fenêtres ne s'explique pas avec la précédente.

79. « We could think of pimps and pornoboskoi in addition to the prostitutes themselves », art. cité, p. 3.

δημοσία could mean brothel in ancient Greek ». Il n'a en réalité qu'une certitude, c'est que les deux mots indépendamment peuvent être associées à l'idée de prostitution.

A.J. Graham a senti d'autre part que le découpage qu'il propose – et qui détermine la compréhension de la clause – est difficile à admettre. L'interponction après ταύτη est un premier obstacle. L'usage des interponctions dans cette inscription n'est pas d'une rigueur absolue, mais elles guident et orientent la lecture, tout en déterminant des ensembles qui ont une unité de sens. À cela s'ajoute que l'ordre des mots dans le découpage proposé par A.J. Graham est très abrupt – μηδέξ est terriblement disjoint du génitif qui en dépendrait – et cette ordonnance n'a pas de parallèle épigraphique.

Deux objections supplémentaires viennent à l'esprit. Dans la clause μηδὲ γυνὴ δ' ἐ[κ] τῶν θυρίδων θήσθω, A.J. Graham paraît comprendre le verbe comme signifiant « se donner en spectacle » : ainsi, les femmes se montreraient aux fenêtres pour aguicher le passant. C'est oublier que le sens ordinaire du verbe en grec ancien est « regarder », avec parfois la connotation de « contempler ». On interdit aux femmes de regarder depuis la fenêtre ce qui se passe dans la rue – et non de faire du racolage. A.J. Graham ne s'est pas non plus interrogé sur celui qui est taxé en cas d'infraction. Or ce n'est ni le souteneur, ni la prostituée, ni le client, ni le propriétaire des lieux. C'est ὁ ἐνοικέων qui est puni pour toute infraction (l. 34) ; le mot désigne clairement en grec et sans aucune ambiguïté « l'habitant » et nulle autre personne.

Concluons. Il nous semble que les κατοικίαι δημόσιαι, qui bordent une rue bien précise de la Thasos antique (l. 31), sont des maisons appartenant au domaine public ; le législateur interdit de monter sur les toits de ces dernières ⁸⁰. L'interdiction parallèle – mais distincte de la précédente – faite aux femmes de se montrer aux fenêtres vient de ce que ce comportement est scandaleux : il trouble l'ordre public et heurte la morale, car il évoque naturellement l'attitude de courtisanes. Mais cela ne veut pas dire qu'on cherche à réprimer dans cette rue – et dans cette rue particulièrement – la prostitution. Grammaticalement et syntaxiquement, il y a un rapport étroit entre les deux prescriptions : interdiction de monter sur les toits pour regarder, interdiction faite aux femmes de regarder depuis les fenêtres. C'est le spectacle qui se déroule dans la rue – une rue précise en relation avec l'Héracléion (l. 24) – qui fait l'objet d'un interdit. Il est probablement de nature religieuse. Il est dans ce cas, et de manière plausible, à

80. Cf. D. LEWIS à propos de la zone du port au Pirée, « Les biens publics dans la cité », dans O. MURRAY, S. PRICE (éds), *La Cité grecque d'Homère à Alexandre* (1992), p. 284-303.

rapprocher de celui qui oblige les femmes à s'abstenir de participer au culte d'Héraclès Thasien ⁸¹.

Hervé DUCHÊNE
Université de Bourgogne

81. Un dernier point. Nous n'avons jamais proposé de l'ensemble du texte un commentaire religieux qui s'opposerait à une lecture profane. On trouve dans « la stèle du port » un mélange de dispositions pratiques et de préoccupations religieuses. Cf. notre chapitre « Loi sacrée ou règlement d'urbanisme ? » et sa conclusion, p. 57 : « L'étude des articles successifs de ce règlement laisse peu de doute sur sa signification générale et sa nature. Il fixe les grandes règles de police et d'hygiène garantissant pour la cité thasienne la salubrité de la voirie, son entretien et sa libre disposition (...). Mais notre inscription a une portée plus large. Cette législation urbaine ne se limite pas à la gestion du quotidien. S'attachant à un parcours qui suit les axes majeurs de l'agglomération, elle semble préparer aussi à des moments solennels pour la cité ».

Abréviations utilisées dans ce dossier

BERNARD 1964

P. BERNARD, « Céramiques de la première moitié du VII^e siècle à Thasos », *BCH* 88 (1964), p. 77-146.

BLONDÉ, MULLER, MULLIEZ 1997

Fr. BLONDÉ, A. MULLER et D. MULLIEZ, « Θάσος : η περιοχή της διόδου των θεωρών και οι προγενέστερες φάσεις της », *AEMΘ* 10 (1996 [1997]), p. 813-823.

DUCHÊNE 1992

H. DUCHÊNE, *La Stèle du port, Fouilles du port I, ÉtThas* XIV (1992).

GARLAN 1966

Y. GARLAN, « Études stratigraphiques de l'enceinte thasienne », *BCH* 90 (1966), p. 586-652.

GRAHAM 1978

A.J. GRAHAM, « The foundation of Thasos », *ABSA* 73 (1978), p. 61-98.

GRANDJEAN 1988

Y. GRANDJEAN, *Recherches sur l'habitat thasien à l'époque grecque, ÉtThas* XII (1988).

GRANDJEAN, SALVIAT 2000

Y. GRANDJEAN et Fr. SALVIAT, *Guide de Thasos², Sites et monuments* 3 (2000).

HÖLSCHER 1999

T. HÖLSCHER, *Öffentliche Räume in frühen griechischen Städten²* (1999).

HOLTZMANN 1994

B. HOLTZMANN, *La sculpture de Thasos. Corpus des reliefs. — I. Reliefs à thème divin, ÉtThas* XV (1994).

KENZLER 1999

U. KENZLER, *Studien zur Entwicklung und Struktur der griechischen Agora in archaischer und klassischer Zeit. Publications universitaires européennes* XXXVIII/72 (1999).

KOUKOULI, SGOUROU, AGELARAKIS 1996

H. KOUKOULI-CHRYSANTHAKI, M. SGOUROU et A. AGELARAKIS, « Αρχαιολογικές ερευνές στη νεκρόπολη της αρχαίας Θάσου : 1979-1996 », *AEMΘ* 10 (1996 [1997]), p. 769-778.

LANG 1995

F. LANG, *Archaische Siedlungen in Griechenland* (1995).

LAUNEY 1944

M. LAUNEY, *Le sanctuaire et le culte d'Héraklès à Thasos, ÉtThas* I (1944).

MARTIN 1978

R. MARTIN, « Thasos. Quelques problèmes de structure urbaine », *CRAI* 1978, p. 182-197.

POUILLOUX 1979

J. POUILLOUX, « Une énigme thasienne : le passage des Théores », *Thasiaca, BCH Suppl* 5 (1979), p. 129-141.

SALVIAT 1979

Fr. SALVIAT, « Les colonnes initiales du catalogue des théores et les institutions thasiennes archaïques », *Thasiaca, BCH Suppl* 5 (1979), p. 107-141.

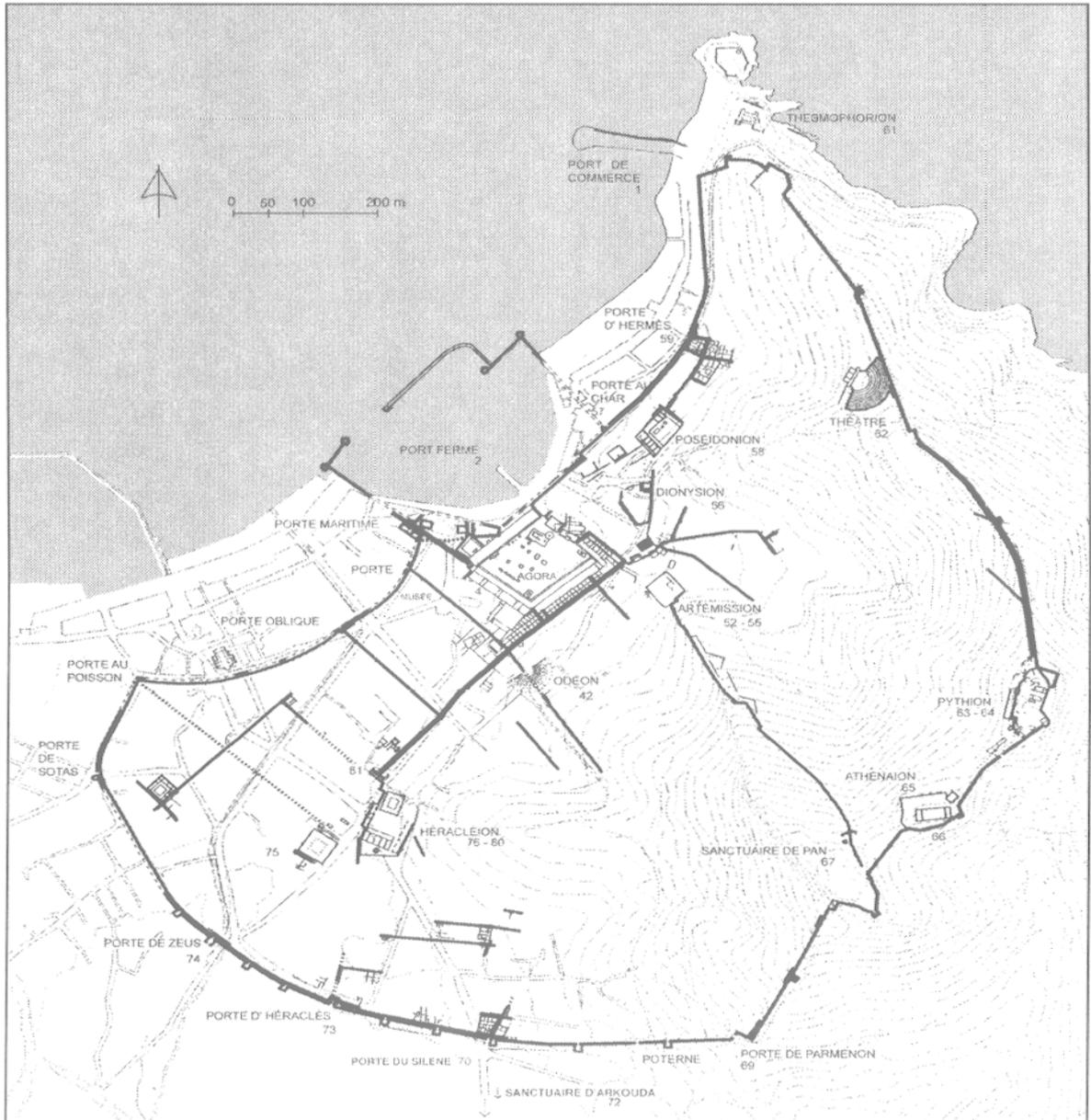


Fig. 1 — Plan général de Thasos (d'après GRANDJEAN, SALVIAT 2000, fig. 2)

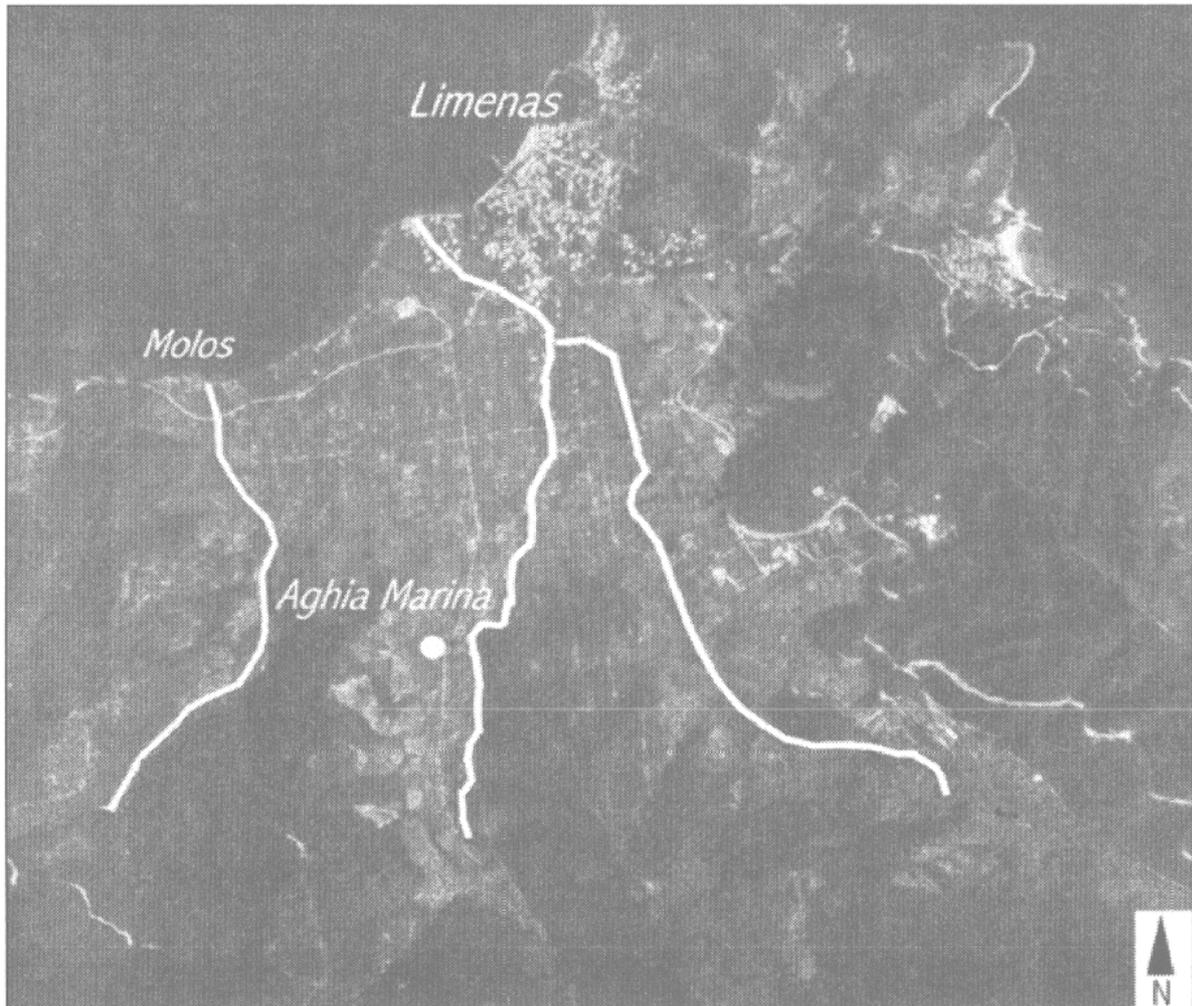


Fig. 2 — La plaine de Liménas. Situation actuelle (© G. Sintès)

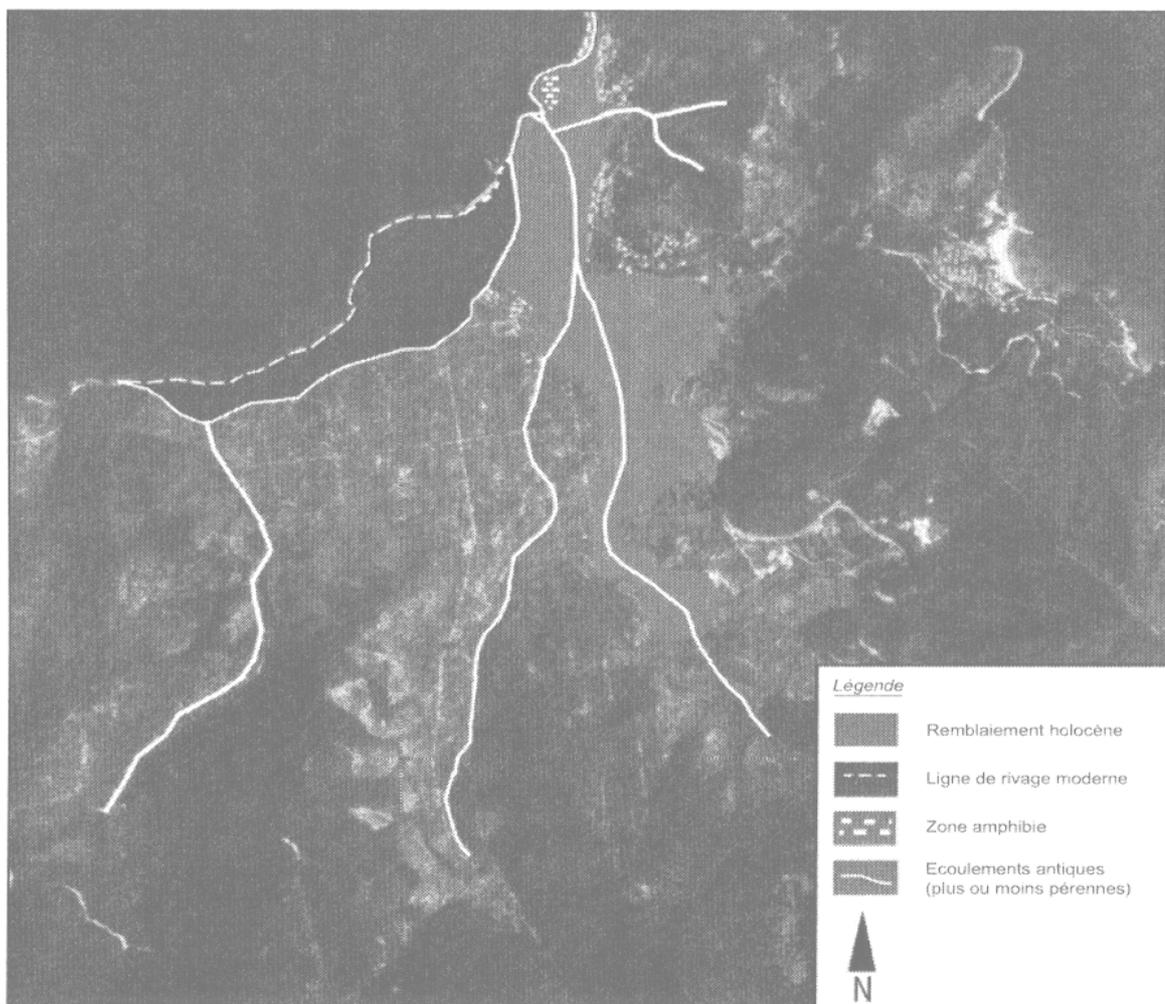
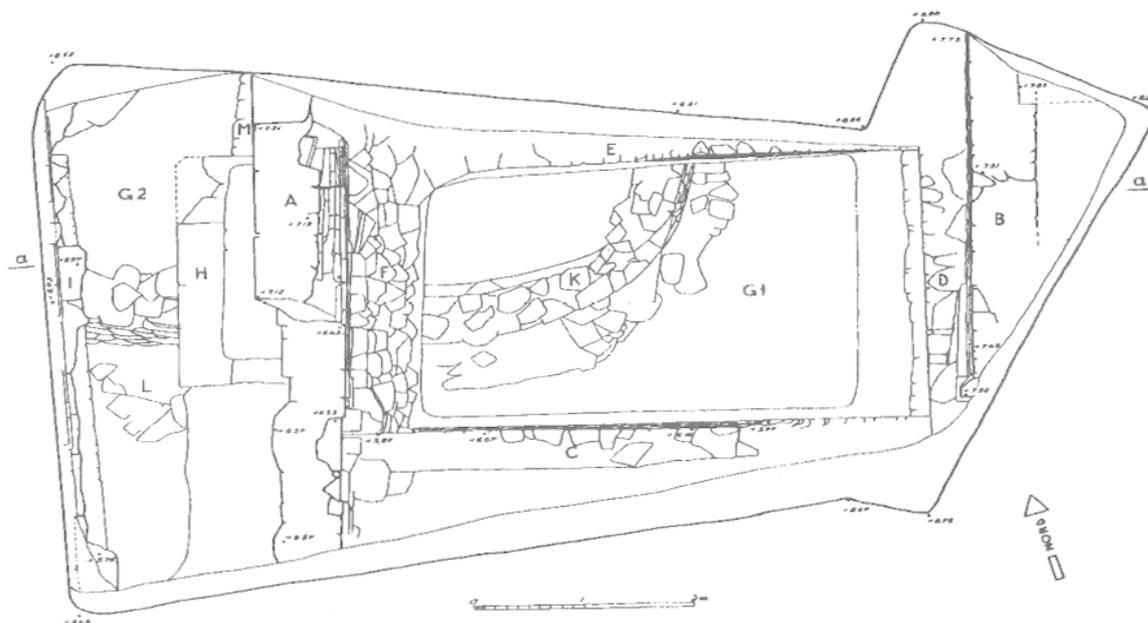
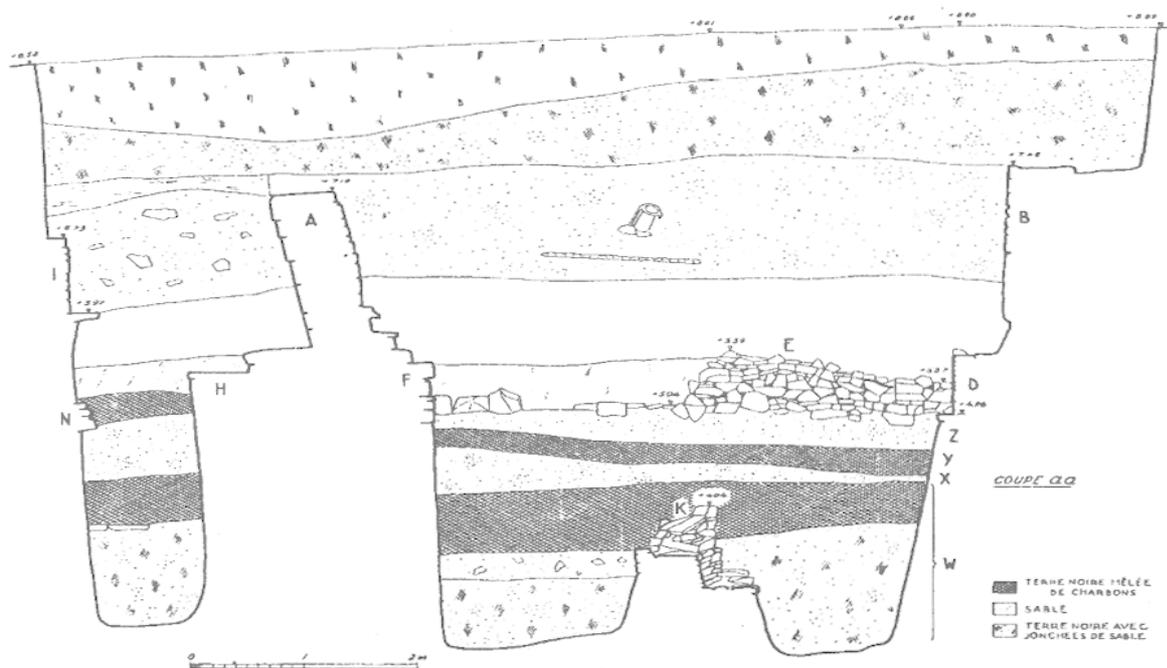


Fig. 3 — La plaine de Liménas.
Hypothèse topographique au moment de l'arrivée des Grecs (© G. Sintès)



*Fig. 4 — Sondage Héraklis Kokkinos.
Plan d'après BCH 1964, fig. 1, entre les p. 78 et 79*



*Fig. 5 — Sondage Héraklis Kokkinos.
Coupe d'après BCH 1964, fig. 2, entre les p. 78 et 79*

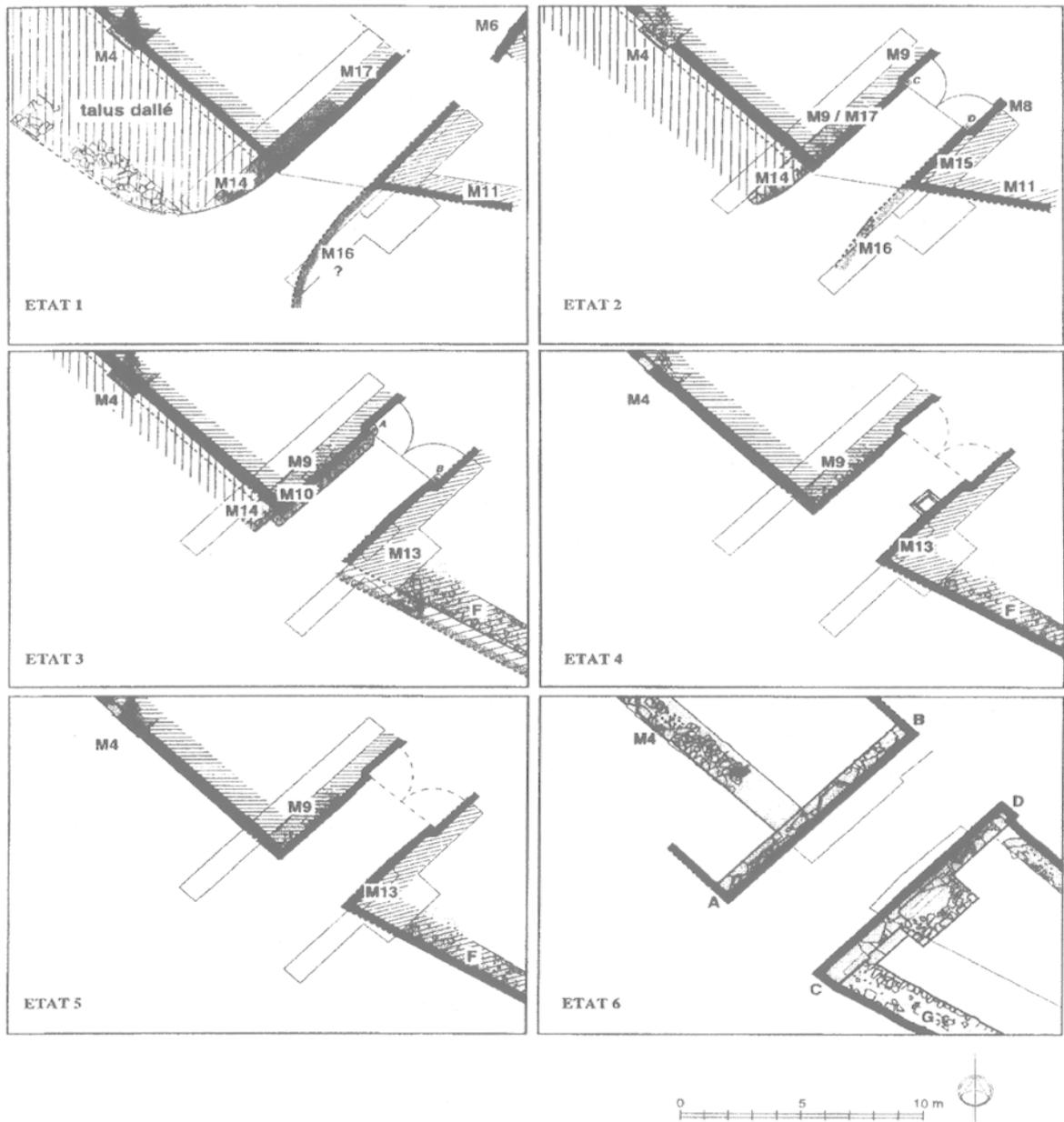
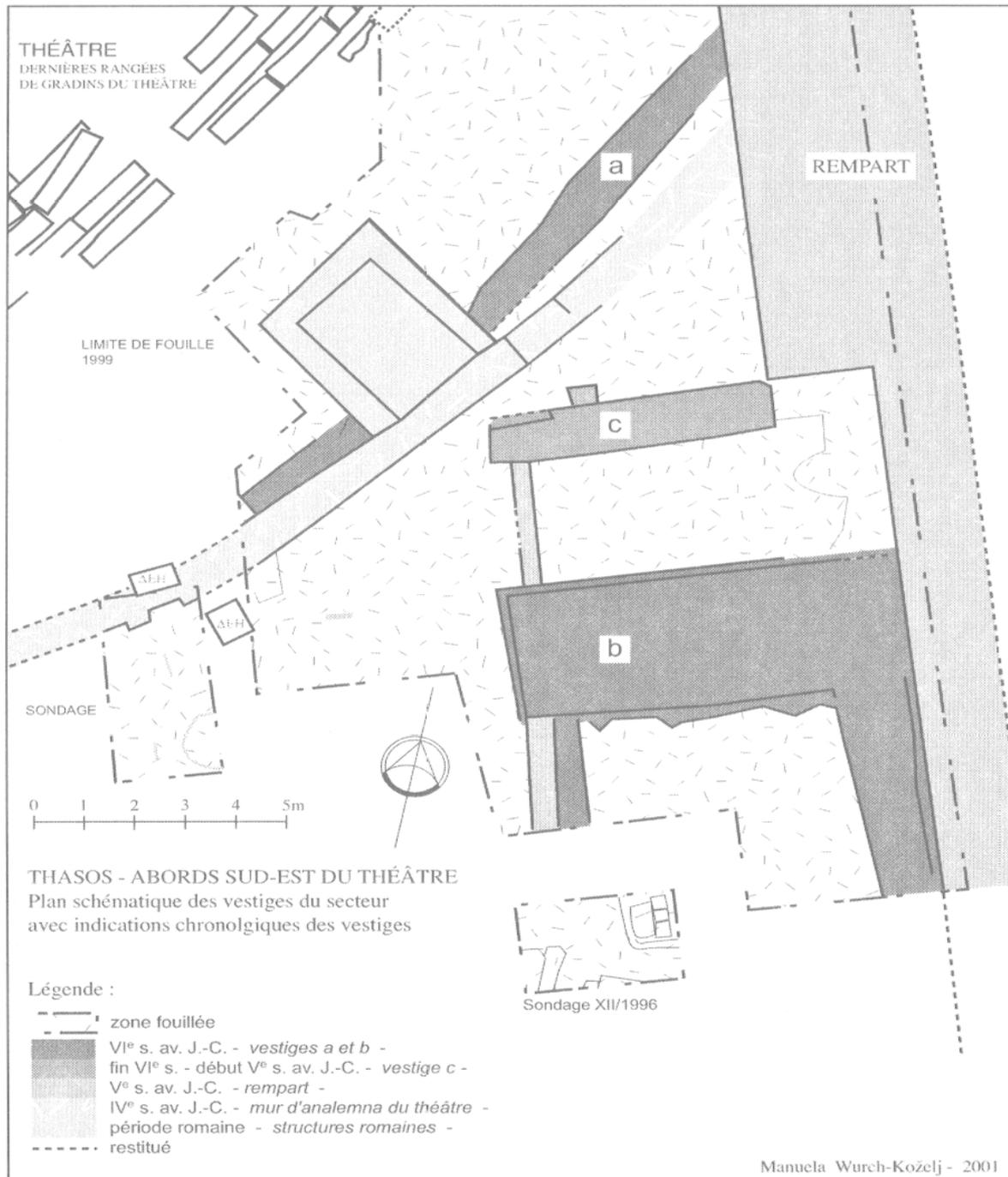


Fig. 6 — Abords Nord-Est de l'agora de Thasos. Évolution du secteur jusqu'à la construction du Passage des Théores (relevé T. Koželj, mise en page V. Thoquenne)



**Fig. 7 — La fouille des abords Sud-Est du théâtre de Thasos
(relevé M. Wurch-Koželj)**

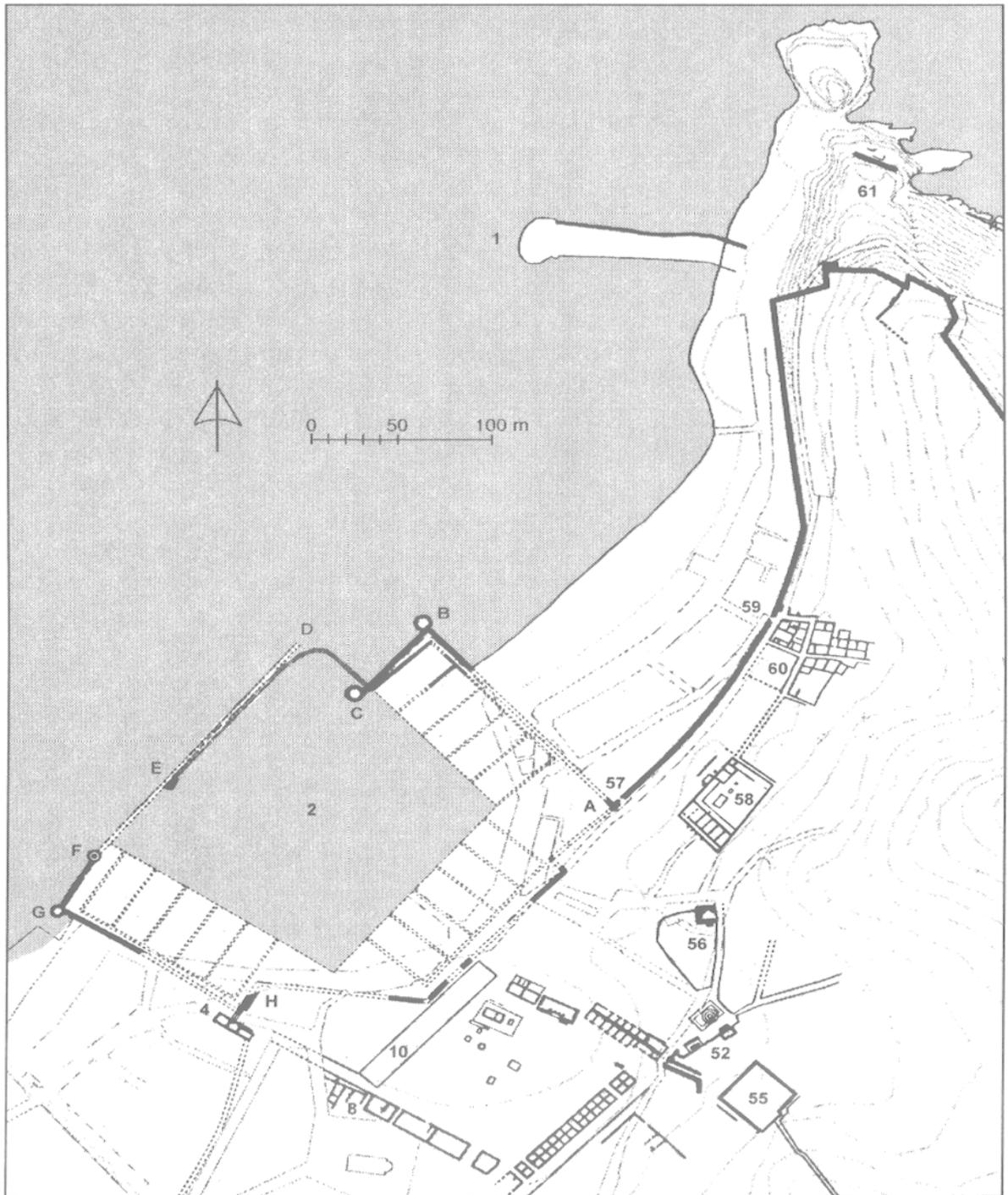


Fig. 8 — Les ports de Thasos (d'après GRANDJEAN, SALVIAT 2000, fig. 14)

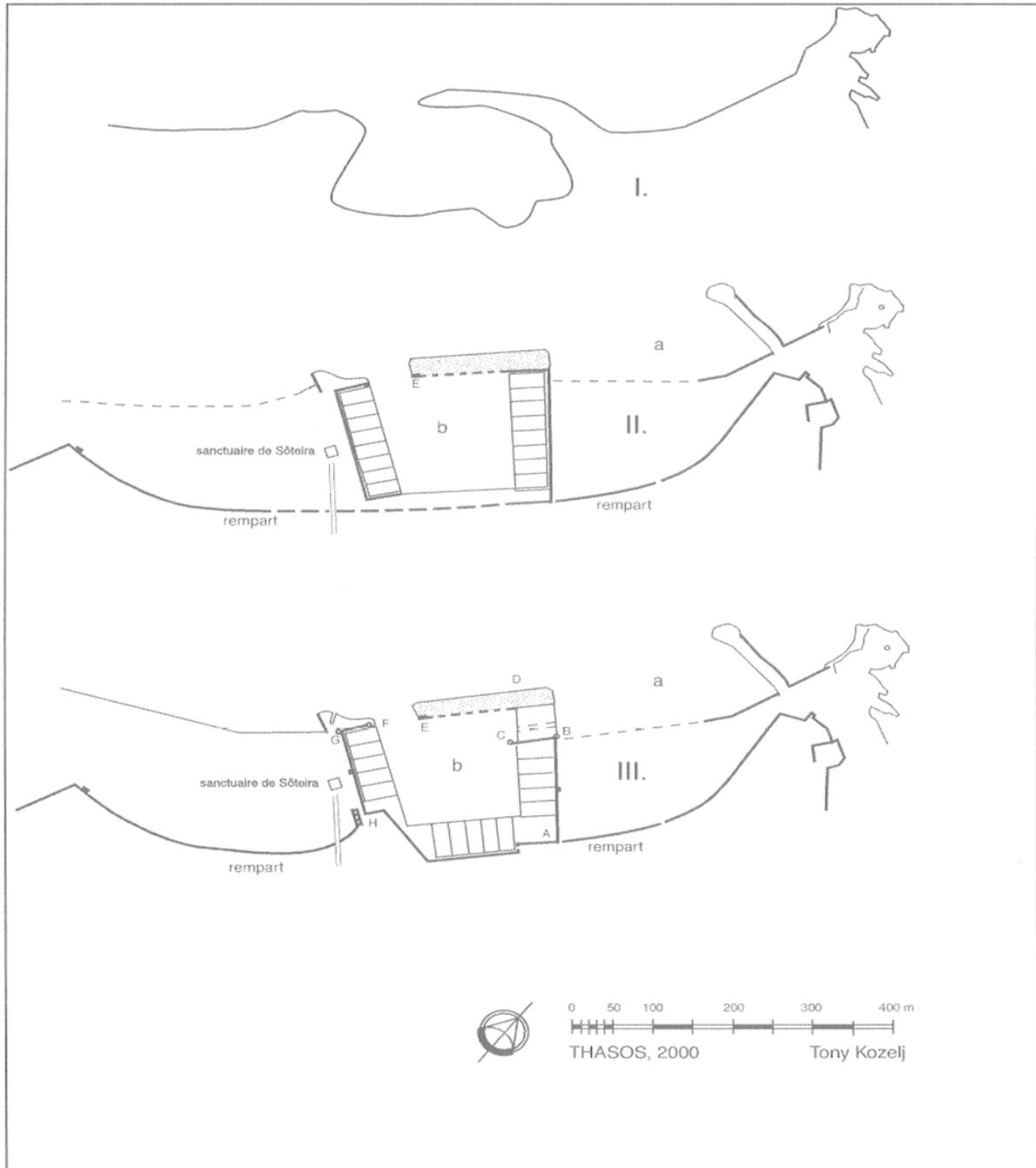


Fig. 9 — Évolution de la zone portuaire de Thasos
(d'après T. Koželj)

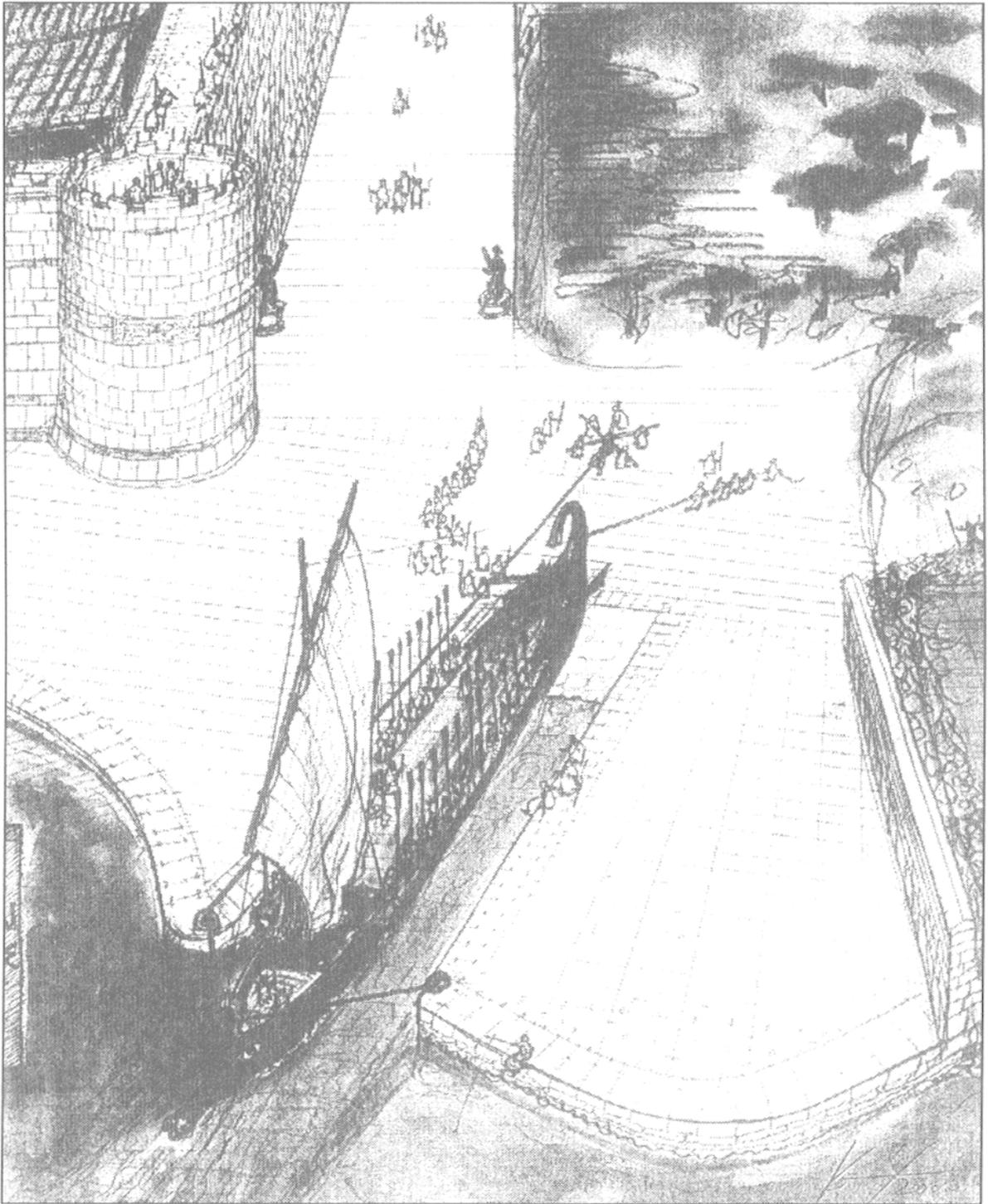


Fig. 10 — Restitution de l'exedra consacrée par Hèrakleodôros d'Olynthe (© T. Koželj)